

Bibliothèque Nationale
Bureau du Depot legal
Dpt. des Periodiques
1700 St-Denis
Montreal. 18 Que.

549

986-8318
TELE-CABLE
Videotron
LTEE
358
Boul. Maloney
Gatineau

Bulletin
BUCKINGHAM
"Consacre ta vie à la vérité"
Vol. 11 No. 32 Buckingham, Qué. JEUDI, 6 MARS 1969 Copie: 10¢

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
10 MAR 1969
Pour tous vos matériaux
de construction voyez
PÉRIODIQUES
MERCIER
MATERIAUX INC
986-3103
ROUTE 35 MASSON

Ralliement de l'Union Nationale à Gatineau, le 8 mars 1969

L'école Polyvalente à Buckingham suscite plusieurs points d'interrogation



Roland Théorêt



Jean-Guy Cardinal



Raymond T. Johnston

Honneur à Me Roland Théorêt, député de Papineau, adjoint au Ministre du Revenu.

Les Honorables Jean-Guy Cardinal, Ministre de l'éducation et Raymond T. Johnston, Ministre du Revenu, à Gatineau, salle de l'Association Récréative. Plusieurs députés présents.

Les électeurs du Comté de Papineau organisent un buffet-danse en l'honneur du Député du comté, Me Roland Théorêt, qui a été nommé adjoint parlementaire au Ministre du Revenu.

En effet, le 18 octobre 1968, le Cabinet des Ministres adoptait un arrêté-en-conseil pour nommer notre député adjoint à l'Honorable Raymond T. Johnston. Cette nomination n'a pas surpris les électeurs de Papineau qui se réjouissent de la promotion accordée à leur député. L'on sait que Me Théorêt a occupé plusieurs fonctions importantes depuis son élection comme député de Papineau, le 5 juin 1966.

Le Premier Ministre Daniel Johnson avait confié à Me Théorêt, dès la session de 1966, la présidence de l'important comité des Bills privés. Tous les habitués de la politique s'accordent pour dire que Me Théorêt a conduit ce comité avec une main de maître.

Connaissant les rouages de la procédure et des lois parlementaires, de par sa profession de notaire, ainsi que la procédure municipale, après avoir été maire de Gatineau pendant deux termes, le député de Papineau était très à l'aise dans la discussion des bills privés concernant des villes importantes comme celles de Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull, Laval et plusieurs autres.

Le notaire Théorêt nous confiait qu'il avait surtout remarqué les brillants plaidoyages des Maires Drapeau, Nadeau, D'Amour représentant respectivement les villes de Montréal, Sherbrooke et Hull. Me Théorêt nous disait également que, l'un des bills privés qui avaient le plus retenu son attention avait été le bill de Laval, à la première session du gouvernement de l'Union Nationale. Il

nous rappelait que deux adversaires politiques occupaient des fonctions importantes, soit le député libéral de Laval qui avait été défait à la Mairie de ville Laval par Me Jacques Tremblay qui présentait un bill controversé pour sa ville.

Depuis qu'il est député de Papineau, le notaire Théorêt a beaucoup fait pour son comté. Les budgets de voirie ont été quatre fois plus élevés que durant les années 1960-66. Des routes importantes comme la 35 Val-des-Bois à Notre-Dame du Laus, la route 57 de Notre-Dame de la Paix à St-Rémiland d'Amherst ont surtout absorbé une partie importante du budget. Et à l'automne 1968, un contrat de plus de \$500,000,00 était accordé pour la construction d'un tronçon de la route 8 entre Masson et Thurso. Toutes les municipalités du comté ont reçu une part importante de travaux de Voirie. De plus, les travaux de drainage et les heures de travaux mécanisés ont augmenté très sensiblement et amélioré les fermes des cultivateurs.

Le pont de Pointe-Gatineau.

Une réalisation qui a grandement réjoui les citoyens de Gatineau et des environs est le commencement des travaux du pont de Pointe-Gatineau. Notre journal, les conseils municipaux et les corps intermédiaires ont demandé cette construction importante pour le développement de la région et l'ont obtenue de notre député.

Présidence.

Cette soirée en hommage à notre député est sous la présidence conjointe de M. Benoît Whissell, maire de St-André-Avellin, de Mme Bernard Pelletier, de Gatineau, de M. Gilles Bastien de Buckingham

respectivement présidents de l'organisation de l'Union Nationale de Papineau pour les seniors, les dames et les jeunes.

Taxe spéciale à Buckingham

A sa dernière assemblée régulière, le conseil de ville de Buckingham a approuvé le règlement 305 N. S. décrétant une taxe spéciale de \$1,00 par mois pour la cueillette des vidanges. Cette taxe sera perçue sur la facture d'électricité comme par le passé. C'est le conseiller Lemieux qui a proposé l'adoption de ce nouveau règlement.

Par ailleurs, le conseiller Thibault a proposé l'adoption du règlement 304 N. S. abrogeant les règlements 129, 231, et 251.

Enfin, le conseiller Thibault a donné un avis de motion pour amender le règlement de stationnement dans la ville.

Nouvelles heures d'affaires à Buckingham

*A compter du 12 avril 1969
les magasins locaux fermeront
à 5 hres p.m. le samedi*

Mardi soir dernier, dans le cadre de la Semaine de l'Éducation, la commission scolaire Régionale Papineau avait organisé au collège St-Michel de Buckingham, une table ronde sur l'école polyvalente de Buckingham.

Plus de 150 personnes sont venues se renseigner sur ce important complexe scolaire dans notre région.

Le panel était composé de M. Rémi Morin, président de la CSRP., M. Antoine Morin, directeur général des études à la CSRP., M. Rémi Lavergne, secrétaire-trésorier à la CSRP., M. Arthur Bouchard, directeur de l'école polyvalente, M. Michel Calvé, directeur de l'enseignement professionnel, M. Marcel Forget, professeur à Thurso, dirigeait le panel.

Fait à souligner, à l'exception du président Rémi Morin, aucun autre commissaire de la CSRP., faisait partie de la table ronde.

Dans son discours d'introduction, M. Antoine Morin a donné les avantages de l'école polyvalente.

Selon M. Morin ces avantages sont les suivants: 1- Tous les cours seront dispensés sous un même toit, 2- Tous les services seront également dans un seul endroit, 3- L'école polyvalente offrira des possibilités de perfectionnement pour tous les métiers et professions, M. Morin a ensuite expliqué les avantages de l'école polyvalente en ce qui concerne l'enseignement sur options. A son avis, les nombreuses options offertes aux étudiants aux cinq niveaux d'enseignement secondaire, sont autant d'avantages qui permettront aux étudiants, avec l'aide des spécialistes en orientation, de se spécialiser dans le métier ou la profession de leur choix.

Ensuite M. Morin a expliqué sommairement le fonctionnement de l'école polyvalente.

Cette école qui comprend une quarantaine de locaux réguliers plus une dizaine de locaux connexes, pourra loger plus de 2000 étudiants, garçons et filles; anglais et français.

Selon M. Lavergne, les travaux progressent normalement et selon l'horaire établi au début. Toujours selon M. Lavergne, l'école est sensée être livrée le 15 juillet 1969.

Par ailleurs, M. Rémi Morin, en réponse à une question de la salle, a déclaré que la commission scolaire étudierait en temps lieu, la possibilité d'offrir des périodes de visites à la population. Il ressort de cette table ronde, que l'école polyvalente, même si elle offre plusieurs avantages, il reste que sur plusieurs points, c'est un gros point d'interrogation.

La direction de l'école, la discipline, la surveillance, le personnel enseignant, la religion et les exercices de piété, sont autant de sujets sur lesquels on se pose plusieurs questions.

La dernière et non la moindre, les parents se demandent, quels seront les débouchés sur le monde du travail pour les jeunes à la sortie de la polyvalente? M. Antoine Morin a déclaré à ce sujet qu'il partageait l'inquiétude des étudiants et des parents à ce sujet, mais, à ce moment là dit-il, la question est plutôt d'ordre politique. C'est aux gouvernements à résoudre ce problème.

Il y eut de nombreuses et intéressantes questions qui furent posées au cours de cette soirée, malheureusement le temps nous manquant cette semaine, nous en reparleront la semaine prochaine. Cependant, vers la fin de la soirée, M. Rémi Morin, président de CSRP en réponse à toutes les questions et inquiétudes de l'assistance, a dit une phrase qui nous a laissé songeur. Il a dit, et je cite: Nous construisons les ponts quand nous arriverons aux rivières. (Fin de la citation)

Or dans la construction des ponts comme dans l'enseignement, et vice versa, il vaut mieux prévenir que guérir, c'est-à-dire: il faut planifier.

A la fin de la soirée mardi soir dernier, plusieurs se demandaient s'il y avait eu suffisamment de planification. De là les nombreux points d'interrogation.

Heureusement cependant que le président de la CSRP a rassuré l'assistance en lui promettant une autre assemblée d'information un peu plus tard.

*"La plume est à l'éditorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en vit."*

par Roméo Chartrand



"La plume est à l'éditorialiste ce que le marteau est à l'ouvrier, il en vit."

Sous cette rubrique, aussi régulièrement que possible, j'exprime mon opinion sur des sujets d'actualité.

Je répète: j'exprimerai mon opinion. Cela veut dire que mes opinions ne seront pas nécessairement partagées par tous nos lecteurs. Or, afin de permettre à nos lecteurs d'exprimer leurs opinions également, nous sommes heureux de vous annoncer que le journal mettra à votre disposition, une page spéciale dans laquelle tous les intéressés pourront s'exprimer librement. (voir page 4 de votre journal de cette semaine.)

Quand nous disons: "s'exprimer librement", cela ne veut pas dire tout sera permis. Non, il faudra se conformer aux règlements publiés en page 4.

Cette opportunité que nous vous offrons d'exprimer des opinions dans le journal, est une preuve que nous pratiquons ce que nous prêchons, c'est-à-dire la liberté de presse.

Nous voulons croire que tous nos lecteurs voudront exprimer à l'occasion, une ou des opinions sur des sujets de leur choix. Il y a une foule de gens qui font de la critique verbale, malheureusement, un trop grand nombre critiquent sous le couvert de l'anonymat. Ce genre de critique est l'arme des peureux, des lâches, de ceux qui refusent de s'afficher ouvertement, par crainte de représailles.

Or, nous nous disons qu'en démocratie la liberté de parole est un droit sacré qui ne peut souffrir aucune influence indue, en autant que cette liberté de parole respecte la vie privée des gens.

Depuis que je suis au journal, trop souvent des personnes déchargent leurs responsabilités sur les épaules de l'éditorialiste ou du rédacteur. Dans bien des cas, c'est parce qu'on ne veut pas s'afficher ouvertement. Or, personnellement je ne crains pas de m'afficher ouvertement et nos lecteurs le savent. Cependant, je pense que bien des fois, certaines critiques auraient beaucoup plus de poids si elles venaient du grand public. C'est dans cette optique que nous offrons cette page "La parole au lecteur", car nous croyons dur comme fer que "C'est du choc des idées que jaillit la lumière."

Réforme ou Révolution:

Cette semaine c'est la Semaine de l'Éducation. Or au cours de la semaine, vous avez sûrement entendu de nombreux commentaires et opinions. A tous ceux que vous avez lus et entendus, voici le nôtre.

Durant cette semaine de réflexion où le thème est "Réforme ou Révolution", je pense que ces deux mots résument bien ce qui se passe dans l'éducation au Québec.

En effet, réforme il y a; et révolution il y a également. Et on pourrait ajouter: violence il y a malheureusement.

Face au problème actuel, on se pose tous la question, à savoir: Que nous réserve l'avenir?

A cette question, au risque de passer pour un retardataire ou un croulant, j'affirme que révolution il y aura, et la violence ira en s'accroissant si on ne fait pas une pause dans la réforme scolaire.

Durant cette pause, je souhaite qu'on s'interroge sur le problème de la religion dans nos écoles, car à mon avis, le fond du problème est une question de foi.

Comme dirait DeGaulle, si on va au fond des choses, on constatera que de plus en plus la réforme scolaire se fait sans Dieu. Or on sait ce qui arrive quand on met Dieu de côté. On a qu'à regarder comment ça marche dans le monde actuellement. Grève, contestation, révolte, violence sont le lot du genre humain en 1969.

Or à mon avis, si on veut connaître des jours meilleurs, c'est à l'école qu'il faut commencer à mettre de l'ordre. C'est à l'école qu'il faut enseigner aux enfants à prier. C'est à l'école qu'il faut enseigner aux jeunes qu'il y a un Dieu au-dessus de nous et qu'il faut craindre son châtiment si nous l'oublions.

Pour assurer cette éducation religieuse il faut pouvoir compter sur les parents comme premiers éducateurs, mais il faut aussi s'assurer que les enseignants, par leur vie personnelle d'abord, puis dans l'éducation qu'ils dispensent aux enfants, la religion ait encore sa place dans les écoles.

Depuis quelques années de nombreuses personnes se sont larrécées dans l'enseignement. De nombreux laïcs ont remplacé nos frères et nos sœurs dans l'enseignement. Or nos commissaires d'écoles, nos députés, le ministre de l'Éducation: est-ce que tous ces responsables de l'éducation surveillent la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants?

Oh, je sais que dans le passé, même avec des religieux et des religieuses à la tête de nos écoles, il y avait des lacunes, mais il reste que déjà il y avait discipline, obéissance, de l'ordre et surtout de la piété chez nos jeunes.

Je n'ai pas la prétention de croire que tous les professeurs laïcs sont responsables de la situation actuelle dans l'enseignement, mais les enseignants eux-mêmes savent qu'au sein du corps professoral il y a des non pratiquants et des athées. Or on ne peut demander à des personnes d'enseigner quelque chose en quoi elles ne croient pas.

Donc, durant cette semaine de l'éducation, il est bon de se poser des questions sur la réforme scolaire, mais il faudrait se demander les causes de cet abandon de la foi et les causes de la révolution et de la violence.

A ce moment il y aurait peut-être lieu de se demander si le passé était si mauvais. Il y a parmi les religieux et les religieuses des éducateurs éminents. Lorsqu'un clerc possède des dons de professeurs et a acquis par ses études une compétence authentique, la collectivité nationale a tout intérêt à ce qu'il enseigne. Elle a aussi tout intérêt à ce qu'un établissement d'enseignement soit dirigé par des clercs.

Voilà je pense, une question qu'il faudrait étudier sérieusement dans la réforme scolaire, sinon, on a raison de s'inquiéter et de craindre pour l'avenir.

L'Union Nationale comme le parti libéral sont les grands responsables de la réforme scolaire au Québec. Aux hommes politiques de ces deux partis incombent la responsabilité, non seulement de veiller, mais de s'assurer que la génération de demain, celle qui sera appelée à gouverner, aura reçu une solide instruction accompagnée d'une solide éducation chrétienne.

Dans le cas contraire, la réforme scolaire engendrera la révolution et à ce moment nos hommes politiques porteront tout le poids de leur indifférence, de leur inaction.

Réforme ou Révolution? Pensons-y.

ter le fardeau dont il était chargé, tomba sous la croix, accablé de fatigue et de douleur.

Ah! Jésus, mes chutes sont la cause de la vôtre; accordez-moi la grâce de ne plus renouveler votre douleur en retombant dans le péché.

QUATRIÈME STATION

Jésus rencontre sa très sainte Mère

Considère, ô mon âme, quel le douleur éprouva le Cœur de Jésus quand il aperçut Marie, et le Cœur de Marie, quand elle vit Jésus; tes péchés ont été cause de la mutuelle affliction du Fils et de la Mère.

Ah! Jésus, ah! Marie, faites-moi ressentir une vive douleur de mes péchés, afin que je les pleure tant que je vivrai, et que je mérite de vous trouver favorables à l'heure de ma mort.

Unité Sanitaire
Papineau

Masson; Mercredi, 12 mars 1969
1, 30 à 3, 00 p. m. Sous-sol de l'Eglise, Buckingham; Jeudi, 13 mars 1969; 1, 30 à 3, 00 p. m., Hôtel de Ville, Notre-Dame de Laus; Jeudi, 13 mars 1969 - 2, 00 à 3, 00 p. m. Ecole.

Méditation
du Carême

TROISIÈME STATION

Jésus tombe sous le poids de sa croix

Considère, ô mon âme, comment Jésus, ne pouvant plus por-

L'ACTUALITÉ:
RÉVOLTE ET JUSTICE

par Pierre La Treille - Lu dans Le Devoir

Au sujet de la violence qui menace de plus en plus notre société, voici un intéressant commentaire publié récemment dans Le Devoir de Montréal:

Le problème de la révolte est aussi vieux que l'existence de notre bonne terre. Celui de la justice aussi. Même chose pour l'injustice. Il n'y aurait pas de révolte s'il n'y avait pas d'injustice. Tant que la discrimination, la ségrégation, le racisme, l'exploitation des riches sur les pauvres existera, la révolte subsistera. C'est un cercle vicieux. Plus il y a d'injustices de toutes sortes, plus il y a de révoltes et celles-ci deviennent de plus en plus sanglantes et meurtrières. Notre monde moderne nous en donne des exemples frappants chaque jour. Il faut bien convenir cependant que la révolte est aussi déplorable que l'injustice. Cependant, la révolte est parfois nécessaire et même obligatoire dans certaines circonstances.

Pour mieux comprendre la révolte, je conseille la lecture de l'Homme révolté d'Albert Camus, livre capital et intéressant comme toute son oeuvre. Cet écrivain s'est penché sur le problème de la révolte et de la lutte pour la justice tout au cours de sa vie. Selon lui: "Le révolté, au sens étymologique, fait volte-face. Il marchait sous le fouet du maître. Le voilà qui fait face. Il oppose ce qui est préférable à ce qui ne l'est pas. Toute valeur n'entraîne pas la révolte, mais tout mouvement de révolte invoque tacitement une valeur". (1). La révolte est donc justifiable lorsqu'elle permet à l'homme de sortir d'une situation dégradante et injuste et lui donne en retour les moyens pour vivre une vie plus juste et plus humaine.

La révolte peut être positive ou négative. Elle est positive lorsqu'elle donne les moyens de progresser vers des résultats justes et réalisables. C'est une révolte constructive puisqu'elle permet de faire quelque chose, d'avancer. Elle est négative lorsqu'elle ne donne rien en retour et, au contraire, elle retarde et fait reculer l'état de choses qu'on veut justement changer. C'est une révolte destructive et inféconde.

Pour obtenir justice, la révolte peut se servir d'une foule de moyens qui sont différents selon la mentalité de chaque peuple et de chaque pays. Les problèmes ne sont pas les mêmes partout et ne peuvent être résolus de la même manière. La révolte peut être démocratique et non-violente. Elle peut être aussi très violente et non-démocratique. Le but recherché par la révolte demeure toujours le même dans les deux cas: une plus grande justice pour tous, un plus grand respect pour chaque homme et pour sa liberté. Le but de la révolte est donc grand et noble et Jean Onimus dans un livre de critique sur Camus ajoute: "L'Homme est seul à connaître l'injustice puisqu'il est seul à juger son propre destin; s'il renonce à la révolte qui est son honneur et, pour ainsi dire sa mission, il cesse d'être un homme" (2). Ce sont les moyens pour atteindre ce but qui ne sont pas toujours nobles. Les moyens violents qui sont souillés du sang de morts innocents sont une contradiction en eux-mêmes. On veut la justice et on tue des innocents qui sont justes. Du même coup, c'est la justice qu'on assassine. On tue des frères qu'on voudrait sauver au nom de cette justice. C'est injuste. Voilà le paradoxe fondamental. "En logique, on doit répondre que meurtre et révolte sont contradictoires, (...) Si ce monde n'a pas de sens supérieur, si l'homme n'a que l'homme pour répondant, il suffit qu'un homme retranche un seul être de la société des vivants pour s'en exclure lui-même, (...) Dès qu'il frappe, le révolté coupe le monde en deux. Il se dressait au nom de l'identité de l'homme avec l'homme et il sacrifie l'identité en consacrant, dans le sang, la différence. Son seul être, au coeur de la misère et de l'oppression, était dans cette identité. Le même mouvement qui visait à l'affirmer, le fait donc cesser d'être (3). Pour terminer ce bref article sur la révolte et la justice, disons qu'il y aura toujours de la révolte tant que l'injustice régnera parmi les hommes et que souvent elle est nécessaire pour obtenir une vie plus juste pour tous. Cependant, toute révolte qui se veut vraiment efficace doit avoir constamment devant les yeux, le respect de la vie humaine, car ce ne sont pas les morts qui pourront bénéficier de plus de justice qu'elle aura obtenue.

(1) L'Homme révolté, p. 424, bibliothèque de la Pléiade, éd. Gallimard et Calmann-Lévy, 1965.
(2) Camus, par Jean Onimus, coll. Les écrivains devant Dieu, éd. Desolée de Brouwer, 1965.
(3) L'Homme révolté, p. 685, bibliothèque de la Pléiade, éd. Gallimard et Calmann-Lévy, 1965.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



Les cryoprécipités, l'une des plus nouvelles fractions du sang, proviennent du plasma sanguin et contiennent un facteur spécifique de coagulation qui fait défaut chez les hémophiles.

Le prix Nobel pour la paix a été décerné quatre fois à la Croix-Rouge.

Bulletin
BUCKINGHAM

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

JOURNAL DÉVOUÉ
AUX INTÉRÊTS DE:

Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Notre-Dame
de la Salette, Glen-Àlmond,
Val-des-Bois, Notre-Dame du
Laus et Poltimore.

Hebdomadaire du comté de Papineau
publié et imprimé à Buckingham

Rédacteur: M. ROMÉO CHARTRAND

ABONNEMENT:
CANADA: 1 AN..... \$3.00
HORS DU CANADA: 1 AN.. \$4.00
LE NUMÉRO..... 10c

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ème classe de la présente publication

Les affaires municipales

Lundi soir dernier, a vait lieu une assemblée régulière du conseil de ville de Buckingham, sous la présidence du maire Roger Daoust, et à laquelle tous les échevins étaient présents.

Mme Palma Haspect, Central Meat Market et M. Moïse Gauthier ont fait une demande pour un permis de stationne-

ment. Ces demandes seront étudiées en comité.

L'échevin Cameron a proposé que le conseil délègue l'échevin Thibault à l'assemblée générale du Conseil Economique de l'Outaouais, le 27 mars prochain.

Une demande de don de l'Accueil Domrémy fut tablée pour étude.

Soirée industrielle

à l'hôtel de ville de Buckingham, mardi le 11 mars 1969, 8 hres p. m.

*OPERATION PROGRES INDUSTRIEL par le Conseil Economique de l'Outaouais.

Présentation d'un film: "MINE D'OR SUR LA RUE PRINCIPALE" suivi d'un panel - période de questions.

Les membres des conseils municipaux, hommes d'affaires et associations à caractère économique, de même que le public en général des municipalités de Buckingham, Masson, Thurso les cantons de Buckingham, Notre-Dame de la Salette, Val-des-Bois et Notre-Dame du Laus et des environs, sont cordialement invités.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

DIMANCHE 9

7, 30 Mme Rose-Alma Clément, par M. et Mme Lucien Joyal et les enfants.

8, 45 Parents défunts, par M. et Mme Eric Tourangeau

LUNDI 10

7, 00 Mme Jos. Carrière, par son époux
4, 15 René Lafleur, par Mmes Laurentia et Claudette Minnie
7, 15 Josaphat Barbary, par M. et Mme Gérald O'Connor et M. et Mme Henri Pilote

MARDI 11

7, 00 Martial Larocque, par la famille Mendoza Charron
4, 15 Albert Boisvenu, par son épouse
7, 15 Mme Albert Bélanger, par M. et Mme Lucien Cadieux

MERCREDI 12

7, 00 E. Bouchard, par M. et Mme Rolland Rochon
4, 15 Mme Wilfrid Lorrain, par M. et Mme Samuel Pagé
7, 15 Donat Bastien, par Mlle Agathe Caron

JEUDI 13

7, 00 Carol Guénette, par Mme Domico et Mlle Thérèse Domico
4, 15 Alphonse St-Pierre, par son épouse
7, 15 Mme Osiar Daoust, par M. et Mme Omer Desjardins

VENDREDI 14

7, 00 Ulysse Tremblay, par la famille Alfred Tremblay
4, 15 Honoré Cyr, par Mme William Plouffe
7, 15 Louis Adoris Soucy, par le département de Sulfite de Masson

SAMEDI 15

7, 00 Napoléon Gratton, par la succession
10, 00 Mariage: Léonard Pelletier et Hélène Spencer
4, 00 Placide Laflamme, par sa soeur Mme Armand Spencer

ONT ETE FAITS ENFANTS DE DIEU ET DE L'EGLISE: Dupuis, Joseph, Ernest, Sylvain, né le 4 février, enfant de Yvon Dupuis et de Lise Boyer, Par, Ernest Dupuis, Mar, Claire Chevrier, - Perras, Joseph, Luc, Marquis, né le 14 février, enfant de René Perras et de Denise Céré, Par, Gérald Gauthier, Mar, Denise Perras.

PUBLICATIONS: Léonard Pelletier et Hélène Spencer (3e)

APOSTOLAT DE LA PRIERE: Intentions: La lutte accentuée contre les publications immorales et contribution de l'Eglise au progrès des peuples.

Jeudi, le 13 mars, réunion des membres du Mouvement des Femmes Chrétiennes, 7h, 15 p. m., messe à l'église, suivie de l'assemblée au sous-sol. Bienvenue à toutes les dames.

Mardi, le 11 mars, cours de "Mariage et Amour", ce 2e cours sera donné au collège de Masson. Invitation aux couples mariés.

Les Religieuses de St-André-Avellin désirent faire savoir que le pensionnat de St-André-Avellin pourra recevoir en septembre prochain: 35 fillettes de 7 à 10 ans et 70 garçons de 7 à 11 ans. Les inscriptions se font dès à présent à Providence du Sacré-Coeur, St-André-Avellin, tél. 983-7363 ou 983-7361.

Cet horaire de messes est une gracieuseté de votre agent local



ROBERT LAROCHE

986-5536

BUCKINGHAM

M. Lucien Gauthier, propriétaire de Gauthier Construction, réclame un montant de \$1766,74 de la ville, en rapport toujours avec la construction des bordures de rues en 1967. Le conseiller juridique ayant étudié la réclamation, a recommandé au conseil de ne pas payer. L'échevin Cameron a proposé que copie de la lettre de M. Charron soit envoyée à M. Gauthier.

M. Willie Assad a fait une réclamation pour des dommages causés à la devanture de son magasin par une charrette de la ville. La réclamation n'ayant pas été faite dans les délais requis, l'auvent du magasin n'étant pas à la hauteur requise par le règlement de construction, le conseil a décidé de nier toute responsabilité dans cette affaire.

Le conseil a approuvé la publication du rapport annuel des polices et pompiers, au coût de \$175.

La Société Protectrice des animaux, dans une lettre adressée au conseil, condamne la décision de la ville d'envoyer les chiens ramassés et non réclamés, à un laboratoire de recherches à Ottawa.

Dans une lettre adressée au conseil, M. Jean-Jacques Goulet reproche à certains conseillers d'avoir mal rapporté au garage Berthel, les propos qu'il avait tenus à une assemblée précédente. M. Goulet prétend qu'il n'a pas accusé M. Berthel d'avoir... la ville, mais plutôt certains conseillers qui par leurs décisions, ont favorisé M. Berthel au détriment de la ville.

Lundi soir prochain, le conseil rencontrera la commission des loisirs, les employés de bureau et le comité de police.

L'échevin Thibault a proposé que les quelque 31 sous-contractants à l'école polyvalente soient facturés pour la taxe d'affaires, au montant de \$ 37,50 chacun, pour 1968-1969 selon le cas.

Le conseil a approuvé une augmentation générale de salaire de 7% aux policiers municipaux pour 1969, avec un ajustement de \$100 pour 1968. Quant aux vacances, le conseil suivra le même horaire que pour les employés de bureau. Cependant, les vacances devront être rotatives, à raison d'un policier à la fois.

M. Arsenaux, contremaître a également reçu une augmentation de 7% et par la même résolution, il a été requis de prendre résidence à Buckingham. M. Arsenaux a demandé pour sa part de signer un contrat d'un an avec la ville.

L'échevin Thibault a donné un avis de motion pour un règlement fixant le taux de la taxe foncière pour 1969.

L'échevin Lemieux a proposé que la ville fasse préparer un estimé pour déménager la cantine à l'aréna.

Le conseil a approuvé le recensement de 1963 pour la ville de Buckingham, soit 7611 de population. Par ailleurs, le conseil fera un nouveau recensement en mai prochain.

Le conseil a autorisé le contrôleur des achats à faire un appel d'offres pour la vente d'une auto 1967.

Afin de sauvegarder l'aspect de la rue Principale, l'échevin Cameron a proposé que la ville adresse une lettre à M. James Martin lui demandant de réparer sa bâtisse. On sait qu'à la suite de la démolition du théâtre de M. Croisetière, la bâtisse de M. Martin donne l'impression qu'un désastre a eu lieu à Buckingham.

CANADA ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

ETUDE DES METHODES DE LA PLANIFICATION CIVILE D'URGENCE.



Trente-quatre étudiants triés sur le volet, en provenance de bon nombre de régions du Canada, ont assisté pendant 2 semaines, au cours du mois de février, à un cours intensif de formation avancée dispensé au Collège canadien des mesures d'urgence, à Armprior (Ontario). Le programme, intitulé cours de "Survie nationale, d'organisation, de planification et d'opération", en abrégé SNOPO, avait pour objet l'étude de tous les aspects de la planification des opérations de survie dans une situation d'urgence engendrée par la guerre et mettait l'accent sur les activités des autorités municipales ou locales. Il portait également sur les problèmes posés par la planification relative à la continuité de l'action gouvernementale en cas d'urgence et à la mobilisation des ressources. A l'issue d'une série de conférences et d'échanges de vues sur les mesures de planification d'urgence aux échelons fédéral, provincial et municipal, les étudiants ont participé à un exercice de clôture de quatre jours, où il leur a été demandé de jouer le rôle de fonctionnaires supérieurs et de prendre les décisions qui seraient imposées, lors d'une attaque nucléaire hypothétique lancée contre une ville voisine, dans divers domaines du ressort public, notamment en matière de sauvetage, d'évacuation et d'accueil, d'analyse des dégâts, de défense contre les radiations, de maintien de l'ordre, de législation d'urgence et d'affectation des ressources. Nous voyons sur cette photographie des candidats reçus, originaires de la province de Québec, en train d'étudier une carte en rapport avec l'exercice. P. Hayes, Coordonnateur municipal, Masson, Qué. J. Lamarche, Coordonnateur municipal, Touraine, Qué. Cpl. P.J.L. d'Entremont, Section de la Planification, Division "A", G.R.C., Pointe-Gatineau, Qué.

Cartes professionnelles

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

M. MAURICE BEAULNE C. G. A. C. A.

COMPTABLE AGREE

986-2393

118 rue Church, Buckingham

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. - Laurent Bertrand, C.A.

COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

986-3394

Buckingham

986-2524

Me ROGER MUNN

NOTAIRE

130 MACLAREN

BUCKINGHAM, QUE.

LA PAROLE AU LECTEUR

**Nous mettons cette page
à la disposition de nos lecteurs**

**Chaque semaine nous publierons,
dans cette page, les lettres
que nous recevrons de nos lecteurs**

Vous avez une opinion à émettre

**sur les
sujets
suivants**

ÉDUCATION

POLITIQUE

RELIGION

SYNDICALISME

◆◆◆◆◆ Eh bien, écrivez-la dans cette page

"C'EST DU CHOC DES IDÉES, QUE JAILLIT LA LUMIÈRE"

REGLEMENTS

Nous acceptons toutes les lettres qui se conformeront aux conditions suivantes :

- 1- Des lettres courtes et écrites lisiblement
- 2- Des lettres qui ne touchent pas à la vie privée des gens
- 3- Des lettres signées par l'auteur; si vous désirez conserver l'anonymat, vous devrez signer votre nom quand même, en y ajoutant un nom de plume à votre choix
- 4- Les lettres anonymes iront au panier
- 5- Les opinions émises dans cette page ne sont pas nécessairement partagées par le journal et n'engagent pas la responsabilité du journal

REFERENDUM LE 31 MARS PROCHAIN A MASSON

Les électeurs-proprétaires de Masson se rendront aux urnes le lundi 31 mars prochain en la salle de l'hôtel de ville entre 9 heures du matin et 7 heures du soir, pour approuver ou non le règlement no. 16 qui décrète un emprunt de \$174,000, qui servira à la construction d'un nouvel hôtel de ville et d'une caserne de pompiers.

Cette décision a été prise, vendredi soir dernier lors de l'assemblée spéciale alors que plus de 75 contribuables remplissaient depuis 7, 15 p. m., la salle de l'hôtel de ville.

L'assemblée a débuté à 7, 30 p. m. et était présidée par son honneur le maire Lucien Bouchard, qui après avoir répondu à des questions d'un contribuable, et à la demande de ce dernier, invita les contribuables à apposer leur nom pour demander un référendum.

En peu de temps, une lignée de contribuables s'est formée et en moins de dix (10) minutes, plus que le nombre requis (20) de signatures avait été dépassé. Le maire Lucien

Bouchard a immédiatement averti les contribuables qui attendaient leur tour, que le nombre requis avait été atteint et suffisant. Par la suite, il a ordonné qu'un référendum soit tenu dans les 40 jours et que la date du 31 mars, un lundi, était choisie. Les heures de votation seront de 9 heures du matin à 7 heures du soir, pour la tenue du dit référendum.

Plusieurs contribuables qui ont demandé la tenue d'un référendum ont déclaré: "Nous sommes pas contre le projet, ni pour, mais nous demandons simplement que les contribuables prennent la décision et non le conseil."

OCTROI DU GOUVERNEMENT.

Le maire Bouchard a informé les contribuables présents que pour la construction de la caserne de pompiers, la ville s'attend à recevoir de la province une ristourne de plus de 70% au lieu de 50%. En effet, la ville attend présentement la réponse du Commissaire des

Incendies du Québec au sujet du projet de fusionnement de notre service des incendies à la municipalité de Buckingham Sud-Est.

Pour recevoir un tel service, la municipalité de Buckingham Sud-Est doit déboursier immédiatement \$1,400 plus un loyer mensuel, plus sa quote-part pour les réparations. Ainsi, si un feu se déclare, nos pompiers se rendront dans la dite municipalité. Mais entre-temps, un feu se déclare à Masson, la moitié de l'équipement du service des incendies et des pompiers retourneront à Masson, tandis que l'autre moitié demeurera sur les lieux.

REMBOURSEMENT.

L'emprunt de \$174,000 serait remboursable en 20 ans et les paiements annuels totaliseraient \$15,000 et plus, tandis que le taux de l'intérêt se situerait entre 6½% et 7½%. En plus, son honneur le maire a rassuré les contribuables qu'il ne peut y avoir une différence pour les payeurs de taxes puisque le présent règlement remplacerait le règlement no. 129, qui décrétait des travaux d'aqueduc et d'égoût dans une partie de la rue premier rang nord, dont les derniers paiements seront fait prochainement.

DEJA UN PROJET EN 1960.

Le greffier M. Pierre Hayes, a lu une lettre-réponse à une lettre du conseil du temps, de la firme René Richard de Hull, datée du 19 janvier 1960; le conseil d'alors avait fait un estimé pour des travaux de réfection et d'agrandissement de la bâtisse actuelle ou la démolition avec construction d'un nouvel hôtel de ville sur le site actuel. La firme avait alors fait réponse que pour la réfection et agrandissement de la bâtisse actuelle, le coût serait de \$85,000. Mais, la firme déclarait qu'il était inutile de réparer une vieille bâtisse, il conseillait de démolir et la construction d'un nouvel hôtel de ville dont le coût des travaux était évalué à \$75,000. Cependant elle conseillait de construire sur un autre terrain, puisque l'actuel terrain était trop petit. Il faut ajouter depuis une augmentation de 29% dans le coût de construction.

ACHAT DE TERRAIN.

En 1967, pour une première étape, le conseil achetait un terrain situé angle des rues Principale (route 8) et St-Joseph, pour un montant de \$6,000. Puis, un an plus tard, en 1968, dans une 2e étape le conseil achetait une propriété d'un M. Locas située sur la rue Principale afin de réunir le terrain adjacent en un seul.

DEBOURSE DE \$2,000.

Depuis que le conseil a fait faire les premiers estimés pour le présent projet, la firme René Richard a informé le conseil que leurs frais s'élevaient déjà à plus de \$2,000. Si le projet est accepté les frais s'élèveront entre \$15,000 et \$16,000. Pour information, disons que le coût de construction de l'hôtel de ville de Buckingham avait été \$234,000, incluant les meubles, tandis qu'à Thurso le coût avait été de \$175,000 sans ameublement.

PROJET FUTUR POUR MASSON.

Au cours de l'assemblée, son honneur le maire a déclaré: "Si dans quelques années Masson change de nom parce qu'il n'a rien fait pour son avancement, vous ne pourrez blâmer le conseil. Il y a des projets futurs pour Masson que je ne puis dévoiler." Pour faire sentir aux

contribuables le besoin d'une caserne de pompiers, un pompier a révélé ceci: "Un étranger qui voulait payer un billet de circulation est venu s'informer où était l'hôtel de ville de Masson. Après lui avoir donné les informations nécessaires, il est revenu quelque temps plus tard n'ayant pu trouver le dit hôtel de ville. L'hôtel de ville donne l'apparence d'une maison privée." Il a en plus dévoilé que dans la présente caserne de pompiers, l'eau de la citerne en cas d'urgence sur le camion à incendie, gèle l'hiver. Le maire a rétorqué: "Il serait de valeur de laisser détériorer l'équipement que nous avons alors que nous possédons d'excellents pompiers en plus d'être bien équipés. La caserne actuelle est inutilisable et donc pas question de réparer."

Le coût actuel de construction de \$174,000 est en vigueur pour trois mois.

PAS ASSEZ INFORME.

Un contribuable a déploré que les journaux n'aient pas mentionné la subvention du gouvernement provincial pour la caserne. Un autre a déploré le fait que les contribuables n'étaient pas assez informés de ce qui se passait au conseil. Le maire a rétorqué: "C'est le journaliste qui pose des questions et non le conseil qui dicte les nouvelles au journaliste. En plus, il a répondu au 2e contribuable, que si les contribuables veulent avoir des informations, ils n'ont qu'à assister aux assemblées du conseil puisque c'est leur droit."

DEMANDE DE CONFIANCE AUX CONTRIBUABLES.

Vendredi soir après l'assemblée, son honneur le maire Lucien Bouchard m'a révélé: "Le conseil de Masson demandait à ses contribuables ni plus ni moins qu'un vote de confiance."

NOTE DE LA REDACTION:

Les contribuables intéressés à émettre des opinions sur ce sujet peuvent le faire en écrivant une lettre pas plus de 400 mots, avec sa signature; si on désire conserver l'anonymat, on signe son nom de plume et son nom et ainsi seul le nom de plume sera imprimé. La lettre peut-être adressée à votre serviteur ou au journal même. Si vous plaît, pas d'attaque personnelle.

Yvan Patry.

AU CONSEIL MUNICIPAL.

Une assemblée de conseil avait lieu lundi soir le 3 mars dernier, à laquelle assistaient: le maire Lucien Bouchard et les échevins: Alton Carson, Roger St-Onge, Fernand Laflamme et Robert Thibodeau. Le greffier, Pierre Hayes était présent. Lors de l'assemblée, le conseil a dévoilé les termes de la prochaine convention qu'il doit signer avec la Cie MacLaren Quebec Power concernant le taux de l'électricité aux abonnés de Masson. Cette entente lorsque la cie signera l'entente sera d'une durée de 5 ans commençant le premier mars 1969. Le taux sera révélé dans notre journal, lorsque l'entente sera ratifiée par la compagnie.

Les contribuables de Masson ont consommé au cours du mois

(Suite à la page 6)

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 9

8, 00 Messe à l'occasion de l'initiation des Chevaliers de Colomb
10, 00 Pour Théodore Villeneuve, par M. et Mme Eddy Cameron et M. et Mme Paul-Emile Beauchamp

LUNDI 10

7, 00 pour Josaphat Barbary, par M. et Mme Elzo Barbary

MARDI 11

7, 00 pour Laurencide Bastien, par Paulette Gauthier

MERCREDI 12

7, 00 pour parents défunts de M. et Mme Emile Assad

JEUDI 13

7, 00 pour Dame William Hayes, par M. et Mme Thomas Hayes

VENDREDI 14

7, 00 pour Donat Bastien, par Annette Bastien et sa famille

SAMEDI 15

7, 00 pour Mlle Percide Mayer, par M. et Mme Horace Gauthier

DIMANCHE 16

10, 00 pour Dame Alphonse Racine, par son époux

BIENVENUE A ST-LUC: Nous sommes heureux d'accueillir ce matin les candidats et les membres Chevaliers qui viennent commencer leur journée d'initiation autour de la table du Seigneur. Nous formulons le voeu que les initiés prennent au sérieux leur engagement et deviennent des membres actifs et apôtres.

SERVICE DE L'AUTEL pour la célébration eucharistique:

8h, 00 Un frère Chevalier et son épouse
9, 00h, Jeannette Gratton et Jacques Lemieux
11h, 30 Famille Jacques Landry

MERCI A NOS BIENFAITEURS: Récemment, nous avons reçu des dons de paroissiens pour l'ameublement de notre église. Nous leur disons un chaleureux merci.

-Les Filles d'Isabelle de Buckingham: Don d'une verrière.
-Un paroissien de Buckingham: Don d'une demi-verrière.
-M. et Mme Aimé Fillion: Don d'une verrière.
-M. Bernard Lavergne: Don de \$50, 00
-M. l'abbé J. Edgar Bisson: Don de \$25, 00
-M. et Mme Raymond Couture: Don de \$25, 00

Contribuons à meubler notre église: Faites votre idée... une verrière, une ½ verrière, le baptistère, le maître-autel, une place de banc ou un banc complet, un pied carré de céramique, etc. Ajoutez votre nom à la liste des bienfaiteurs... tout don est apprécié. Serez-vous le prochain bienfaiteur???

COMMUNIQUE DE LA MAISON PROVIDENCE DU SACRÉ-COEUR: (St-André-Avellin) - "Nous sommes heureuses de vous informer que le pensionnat de St-André-Avellin pourra recevoir en septembre prochain: 35 fillettes de 7 à 10 ans (3e à 5e année inclusivement), 70 garçons de 7 à 11 ans (3e à 6e année inclusivement). Les inscriptions se font dès à présent. Un service d'autobus, entre le pensionnat et l'Institut Familial de Hull, fait le transport des enfants chaque semaine, pour les parents qui le désirent. Pour toute information, vous adresser à Providence du Sacré-Coeur, Saint-André-Avellin, Co. Papi-neau, Téléphone: 983-7363 ou 983-7361.

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSE TÊTE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.



TEL. 986-3316

BUCKINGHAM, QUÉ.

L'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire, est-elle correcte ?

Prière de nous le dire maintenant, avant que ne soit imprimé le nouvel annuaire de Buckingham le 2 avril

Examinez l'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire actuel. Si vous désirez la faire modifier, faites "0" et demandez le Bureau d'Affaires.



Bell Canada

Entreprise éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Mario Beaulieu est élu



M. Mario Beaulieu, avocat de 39 ans a été élu député du comté de Dorion lundi dernier, par une majorité de plus de 3000 voix sur son plus proche adversaire, M. Horner du parti libéral. M. Beaulieu qui est directeur général du parti de l'Union Nationale a obtenu 8336 voix; M. Horner, libéral, 5033 voix; M. Emile Laporte, indépendant, 796 voix. A la suite de cette élection partielle, la position des partis à l'assemblée nationale du Québec est la suivante: Union Nationale 56 sièges - Libéraux 49 sièges - Indépendants 3, pour un total de 108 sièges. M. Beaulieu est né le 1er février 1930 à Plantagenet, Ontario, au sein d'une famille canadienne-française. Puisqu'il est le fils de Henri De Montpellier Beaulieu et de Berthe Lalonde. L'élection partielle dans Dorion avait été rendue nécessaire à la suite de la démission de M. François Aquin qui avait été élu sous la bannière libérale le 5 juin 1966.



Des signes encourageants que l'hiver tire à sa fin, peuvent être vus sur la rivière La Lièvre à Buckingham. Nous voyons ici la glace qui commence à se séparer et la rivière qui réapparaît. A l'arrière-plan, le pont Brady, (où est l'affiche) et les chutes Dufferin.

Photo Studio Gleason.

(Suite de la page 5)

de décembre un total de 4, 370, 100 gallons d'eau, se qui rapportera à la ville de Buckingham un montant de \$463, 23. Un dépôt de \$70, 000 sera fait à la Banque Provinciale du Canada à Masson pour une période de 6 mois.

Le conseil avisera la ville d'Ottawa, que la ville de Masson accepte le contrôle des maringouins sur une étendue de 500 acres de terrain.

Le conseil a autorisé le greffier à payer un montant de \$200, au chef de police Paul-Emile Perrier et au chef de pompier Armand Laflamme pour qu'ils assistent au prochain congrès des chefs de police et pompiers du Québec qui aura lieu prochainement à Rimouski.

Son honneur le maire Lucien Bouchard a révélé aux tribunes que selon les nouvelles dispositions de la loi provinciale, les hôtels pourront ouvrir lorsqu'il y aura un référendum. L'ancienne loi ne le permettait pas. Ainsi, lors du référendum, lundi 31 mars prochain, les hôtels auront la permission d'ouvrir.

La ville devra déboursier \$561 à la Bibliothèque Régionale de l'Outaouais pour les services de 1969. L'Institut National des Aveugles recevra \$50.

DECES



M. Gérard Lemay, 57 ans, de Masson, est décédé subitement dimanche le 2 mars alors qu'il participait à une randonnée en auto-neige. M. Lemay était l'époux de Clara Poirier qui lui survit. Né à Ste-Geneviève de Batiscan le 31 juillet 1911, M. Lemay demeurait à Masson depuis 1931. Il était à l'emploi de la compagnie James McLaren à Masson. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils: Roger de Châteauguay et Philippe de Québec. Deux filles: Mme Yves Gaudet, Ida de Masson et Mlle Hélène de Masson également. Un frère, Charles-Henri de Montréal. Quatre sœurs: Mme Edouard Laurin de Bordeaux; Mme Henri Maurice de Granby; Mme Yvonne Perreault de Lachine; Mme Maurice Soucy, de Montréal. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren, à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mercredi le 5 mars à 2, 45 p. m., pour le service en l'Eglise Notre-Dame des Neiges de Masson à 3 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Arrestation

La Sûreté municipale nous informe qu'elle a arrêté deux suspects en rapport avec les dommages causés par un automobiliste à la propriété de M. Willard Charlebois sur la rue Bélanger à Buckingham.

La sûreté municipale avec la collaboration de M. Clayton Lacelle, investigateur, a arrêté M. Robert Boivin, 19 ans du 243 de la rue Hotte à Buckingham et M. Robert Pilon, 23 ans de Buckingham également. Selon la police, l'auto impliquée appartenait à M. Pilon mais le jeune Boivin conduisait au moment de l'accident survenu le 25 janvier dernier.

Les deux inculpés comparaissent en cour de Hull cette semaine. Boivin fut accusé d'avoir causé un accident et d'avoir quitté les lieux, il est également accusé d'avoir conduit sans permis.

Quant à Robert Pilon, il fut accusé d'avoir laissé conduire son auto par un jeune sans permis de conduire.

Gagnants Richelieu



Vendredi 28 février.

- 272 Georges Cardinal
- 229 Raymond St-Jacques
- 221 Mme Mabel Alta
- 113 Conrad Côté
- 67 Yves Daoust
- 66 Jacques Poirier.

Menuiserie Charette

Claude Charette, prop.

Armoires, portes et chassis
Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



HONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES
AMBULANCE

322 PRINCIPALE
BUCKINGHAM, QUE.

LORENZO CADIEUX
GERANT - MANAGER

986-3834



RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

NOUVELLE
ADRESSE

Bureaux
du Greffe
(Section de Montréal)

A compter du 3 mars,

Les bureaux du Greffe de la Régie des Alcools du Québec seront situés à:

800, rue Fullum, Montréal
5ème étage
(au sud de Ste-Catherine)

L'adresse postale:

Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal 126

Numéro de téléphone:

(Renseignements) 873-3595

Le siège social demeure à Montréal,

Au Pied-du-Courant
Angle Craig et De Lorimier
Case Postale 1058, Place d'Armes

RADIO-QUÉBEC

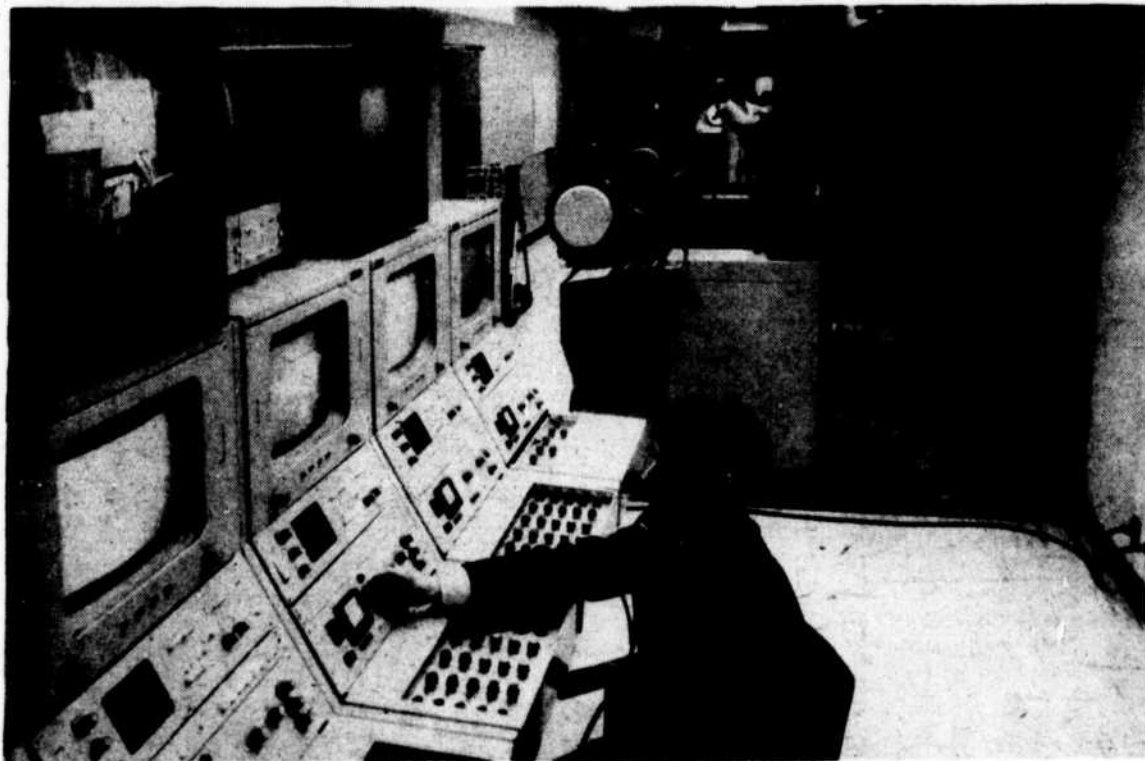
Premier anniversaire de Radio-Québec
et inauguration des studios



Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a été vivement intéressé par les studios ultra-modernes de Radio-Québec alors qu'il en présidait l'inauguration officielle samedi, le 22 février dernier, à Montréal. Dans l'ordre habituel: M. Jean Loiselle, chef du cabinet du premier ministre, Mme Bertrand, M. Jacques Gauthier, directeur général de Radio-Québec, M. le juge Guy Guérin, président de Radio-Québec, le premier ministre, M. Roger Nantel, secrétaire de l'exécutif de Radio-Québec. On aperçoit à l'avant-plan, Robert Lajoie, aiguilleur et André De Bellefeuille, réalisateur à Radio-Québec.



RADIO-QUÉBEC: - Les trois édifices de Radio-Québec sont situés à l'angle des rues Ste-Catherine et Fullum, dans l'est de Montréal; Les bureaux de l'administration, de la production de même que les studios y sont concentrés.



LA RÉGIE CENTRALE: - La régie centrale est le coeur de toute l'installation technique permettant la réalisation d'émissions de télévision noir et blanc et couleur. On voit ici des techniciens opérant le contrôle de voies des caméras, les télécinémas et la régie centrale, comme telle.

Décès

MME LAWRENCE McDONNELL

A sa résidence à Ottawa, jeudi le 27 février, est décédée subitement Mme Lawrence McDonnell, à l'âge de 51 ans. Née Laurine Fournier à Buckingham le 21 septembre 1917, elle était la fille de Osiar Fournier, et de Laura Driscoll, tous deux décédés. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 3 fils: Kenneth et Gary d'Ottawa, Bill de Nelson, B. C.; Une fille, Suzan d'Ottawa. Trois soeurs: Mme Louise Maloney et Mme Richard Egan d'Ottawa; Mme Kenneth Pasher d'Allemagne. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires McEvoy Brothers-Shield Ltd à Ottawa jusqu'à dimanche midi. Déjà, aux salons funéraires Honoré Cadieux, 322 rue Principale à Buckingham. Les funérailles ont eu lieu mardi le 24 mars à 2 hres en l'Eglise Our Lady of Victory. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. HONORÉ CYR

Dans un hôpital d'Ottawa, jeudi le 27 février, est décédé M. Honoré Cyr, à l'âge de 62 ans. Né à Buckingham le 22 décembre, 1906, il était le fils de François Xavier Cyr et de Marie-Louise Carrière, tous deux décédés. Le défunt laisse dans le deuil, un fils, François. Une belle-fille, Jacqueline. Deux soeurs: Mme William Plouffe, et Mme Charles Belter de Buckingham. Deux beaux-frères, M. Thomas Plouffe de Buckingham et M. Hector Bergeron de Floride. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Welland, rue Cooper à Ottawa. Le service funèbre eut lieu samedi le 1er mars en l'Eglise du Christ-Roi d'Ottawa. L'inhumation eut lieu au cimetière de Buckingham, où Mgr. Rollin a récité les dernières prières.

AVIS PUBLIC

Province de Québec

La Commission Scolaire Régionale Papineau

Comté Papineau



La Commission Scolaire Régionale Papineau
C. P. 337
Rue St-Jean-Baptiste
Masson, P. Qué.

APPEL D'OFFRES

La commission scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 17 heures (heure normale de l'est) le 24 mars 1969, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'équipement, et d'outillage, tel qu'énuméré ci-après, à savoir: -

B38-69..... Equipement pour laboratoire de science
B39-69..... Ingrédients pour laboratoire de science

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire Régionale Papineau.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9 heures le jeudi 6 mars 1969 auprès de l'acheteur de la commission scolaire, Monsieur Rémi Lavergne, 12 rue St-Jean-Baptiste, Masson, P. Q. Tél.: 986-8511.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 20 hres (heure normale de l'est) le 24 mars 1969 à la salle de l'école Notre-Dame Auxiliatrice, rue St-Louis à Masson.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Donné à Masson
ce 5 mars 1969
RL/nl

Rémi Lavergne
Secrétaire-trésorier
Administrateur



La ferme de M. Joseph Cosgrove au Lac Donaldson était un des points de repaire dans le marathon de ski de 100 milles en fin de semaine dernière, soit de Morin Heights à Cantley, Qué. Nous voyons ici une partie des skieurs s'enlignant pour le départ du Lac Donaldson, pour Perkins. La section du parcours comprenant Mayo-Buckingham-Lac Donaldson-Perkins est si parfaite pour le ski, qu'on l'utilise pour la 3e année consécutive. Selon les amateurs de ski, ce parcours est le meilleur sur tout le trajet parcouru. En tout, 500 personnes ont participé à ce marathon dont les profits sont versés au fonds de construction de l'hôpital pour enfants à Ottawa.

Photo et texte John Gleason.



Parmi ceux qui ont participé au Marathon de ski en fin de semaine, nous voyons ici Malcolm Hunter, 21 ans d'Ottawa. M. Hunter est un champion reconnu dans ce sport, puisqu'il détient le titre de champion canadien dans les compétitions de ce genre. Les observateurs président qu'il sera le prochain champion canadien à gagner une médaille d'or aux prochains Jeux olympiques d'hiver. M. Hunter faisait partie de l'équipe canadienne avec Nancy Greene, maintenant retirée. Nous le voyons ici alors qu'il reprend son souffle au Lac Donaldson. Il partit de St-Sixte avec 70 autres skieurs, mais en cours de route il brisa le bout de la lame d'un de ses skis. Point découragé, il se fabriqua une lame en aluminium et la vissa au bout de son ski pour terminer son trajet. Malgré son retard sur les autres, il termina en 2e position au Lac Donaldson. Son record combiné pour les deux jours lui permit de gagner dans sa division malgré son aventure.

Photo et texte Studio Gleason.



Importants rabais, ce printemps, sur les lubrifiants agricoles

Commandez dès maintenant les lubrifiants agricoles Texaco de qualité qu'il vous faudra au printemps.

Vous économiserez gros sur chaque gallon et encore davantage en achetant vos lubrifiants en petits tonneaux commodes, non consignés, de 15 gallons. Plus vous achetez, plus les rabais sont élevés.

Ne manquez pas de participer à notre concours. Vous pourrez gagner un mélangeur d'aliments à huit vitesses, une meule électrique d'atelier ou un pistolet-pulvérisateur à air comprimé. Téléphonnez-nous le plus tôt possible. Fiez-vous à Texaco et économisez beaucoup d'argent toute l'année.

Venez voir votre distributeur



J.W. Cameron

986-3708

564, DAVID

BUCKINGHAM, QUE.



Un marathon de ski avait lieu en fin de semaine dernière dans notre région. Un fait très amusant qui nous a frappé, c'est cette jeune mère de famille qui a été vue à Cantley, après une tournée de 10 milles en ski, avec son bébé à son dos. La mère a déclaré que son bébé a dormi la moyenne partie du temps et ainsi n'a pas vu le trajet exécuté par sa mère. Le fait de faire un tel trajet avec un bébé sur le dos, démontre la grande condition physique de ces skieurs.

Photo et texte Studio Gleason.

Un conseiller disqualifié

M. Jean Lauzon, conseiller au conseil municipal de la municipalité d'Angers a été disqualifié de son poste en raison de son absence durant trois mois consécutifs des assemblées

du conseil.

Le maire Jules Brazeau a déclaré qu'un remplaçant à M. Lauzon serait nommé le 17 mars prochain, lors d'une assemblée spéciale.

SPORTS

Ligue Junior B

Les Raftmen de Hull ont pris une avance de 2-1 dans la série semi-finale 4 dans 7 qui les oppose aux Castors de Buckingham, en remportant une victoire de 4-1, mardi soir à l'aréna de Hull.

Michel Brunet, Claude Gravelle, Robert Roberge et Guy Legault ont compté les buts des Hullois, Peter Lacelle a compté l'unique but des Castors.

Aucune équipe n'a réussi à compter dans la première période, mais les Raftsmen menaient 2-0 à la fin de la 2e période. A la 3e période, les Castors ont réussi à compter un but pour porter le compte à 2-1. Quelques minutes plus tard, Hull comptait un 3e but, puis vers la fin de la joute, Hull comptait un 4e but sur un lancer de punition pour s'assurer de la victoire.

L'arbitre a décerné 13 punitions dont sept aux Castors. De plus, Aimé Racine, l'entraîneur des Castors a été expulsé de la joute pour avoir protesté trop violemment avec l'arbitre.

Lafontaine des Castors a arrêté 30 rondelles alors que Paquette de Hull a eu à effectuer seulement 15 arrêts.

Prochaine joute dans cette série, ce soir, 8,30 P.M. à Buckingham.

HULL NIVELE LES CHANCES 1-1

Les Raftsmen de Hull ont nivelé les chances 1-1 dans la série semi-finale de la ligue Jr. B, de la Vallée de l'Outaouais en remportant une éclatante victoire de 6-4 sur les Castors de Buckingham devant plus de 500 spectateurs, Michel Brunet a été la grande étoile de la joute en comptant trois buts. Gilles Legault, Robert Roberge et Bill Garrioch ont compté les autres, Peter Lacelle a dirigé l'offensive des Castors avec deux buts, Michel Renaud et Denis Lafrance ont complété le pointage. Les Raftsmen possédaient une avance de 2-0 après la période initiale de 4-1 après la période médiane, Pier-

re Paquette dans les filets des Hullois a arrêté 30 rondelles, tandis que Marc Lafontaine et Roy Butler en ont arrêté 23 seulement. L'officiel Dick Cordix a imposé 25 punitions dont 12 à nos porte-couleurs pour 24 minutes et 13 à Hull pour 25 minutes de punitions. La troisième joute de cette série a eu lieu mardi soir dernier à Hull, tandis que Jeudi soir à 8 hres p.m., les Castors recevront à l'aréna local pour la 4e joute de cette série du meilleur de 4 de 7. Nos porte-couleurs ont dû exécuter un ralliement de 3 buts en 1,41 à la 3e période pour niveler le pointage 4-4, mais avec moins de 5 minutes, les visiteurs ont compté le but gagnant. La joute était disputée dimanche après-midi à l'aréna local.

SOMMAIRE:

PREMIERE PERIODE:

HULL: Bill Garrioch (Gravelle-Cayer) 8, 03. HULL: Gilles Legault (Malette) 9, 02. Punitions: Gauthier 3, 11 - Legeault 3, 11, Lapointe 6, 00, Fillion, Beauchamp 10, 58, Ladouceur 13, 59, Brunet 18, 48, Cayer 18, 55.

2e PERIODE:

HULL: Michel Brunet (sans aide) 5, 33. CASTORS: Denis Lafrance (Cayer-Groulx) 6, 07. HULL: Michel Brunet (sans aide) 13, 02. PUNITIONS: Beauchamp 3, 33, Beaupré 10, 12, Gauthier 11, 40, Brunet 16, 04, 18, 04, Pearson 16, 04, Lesage 19, 45.

3e PERIODE:

CASTORS: Michel Renaud (Bau pré-Carrière) 11, 08, CASTORS: Peter Lacelle (Lafrance) 11, 48. CASTORS: Peter Lacelle (Routhier) 12, 49. HULL: Robert Roberge (Carrière) 15, 07. HULL: Michel Brunet (échappé) 19, 17. PUNITIONS: Carrière 2, 15, 15, 48, Gravelle 4, 08, Charron 4, 08, Lesage 4, 41, 10, 27, Brunet 6, 41, Butler 9, 31, Cayer 9, 54, Garrioch 15, 48.

Ligue Mineure Papineau Interprovincial

BUCKINGHAM ELIMINE MASSON EN SEMI-FINALE.

Lors des éliminatoires de la ligue de hockey Mineur Papineau Interprovincial, les Moustiques de Buckingham ont éliminé les Moustiques de Masson en deux joutes consécutives.

BUCKINGHAM 6
Erick Fillion 1
Sylvain Haspect 1
Mario Bisson 1
Mario Thibeault 1
Rock Labelle: Blanchissage, MASSON 0.

BUCKINGHAM 2
John Miller 1
Sylvain Haspect 1
Rock Labelle: Blanchissage, MASSON 0.

HAWKESBURY 6
Luc Beaulne 4
Gérald Dicaire 1
Yvon Lacroix 1
THURSO 2
Gislain Duguay 1
Guy P. Chartrand 1

PEE WEE

THURSO 14
Brian Johnson 5
Sylvain Chénier 2
Pierre Myre 2
Jacques Bélsis 2
Luc Prévost 2
Alain Malette 1
L'équipe Rockland a par la suite accordé la série à Thurso, ROCKLAND 0.

MIDGET

THURSO 3
Gilles Giroux 1
Yves Louiseize 1
Luc Potvin 1

BUCKINGHAM 2
Paul Haspect 1
André Proulx 1

Club Chasse & Pêche Laurentien

qui fait parti de la Fédération de la Faune du Québec désire vous annoncer leur 10 ième anniversaire qui sera célébrer au

PAVILLON BLEU, 107, 1e Avenue, Gatineau

SAMEDI, 15 MARS 1969, 8 p.m.

Artistes invités: Laval Provencher et ses amis du "Déjeuner à la blague" de CJRC

Billets et cartes de membre adressez-vous à : Adm.: \$1.00 J.-M. Dubuc, 278 rue Hotte 986-5028

L'instructeur du Club Bantam



Richard Gillespie âgé de 18 ans est le plus jeune instructeur du Hockey Mineur de Buckingham, qui connaît une remarquable saison avec l'équipe Bantam. En 12 parties cette équipe a subi un seul revers au compte de 1-0 aux mains du Rockland. Le club Bantam a terminé au 2e rang, dans la Ligue Mineure Papineau Interprovincial. Ce jeune instructeur a passé son été en finale au tournoi Silver Stick, et passe maintenant en finale au tournoi O.D.H.A. dans les séries d'éliminatoires de la L.M.P.D. L'équipe de Richard, composée d'un trio des frères Black et Paul d'Aoust, 2 solides défenseurs comme Pierre David et Maurice Léger; ce dernier un dur gaillard qui possède un dur gaillard qui possède la lancer foudroyant qui sème la terreur chez les gardiens de buts. Le gardien de buts Denis Simard qui a réussi 10 blanchissages en 20 parties pour une moyenne de 1,03. Le club Bantam ira au tournoi à Maniwaki, Hawkesbury et Shawville.

MM. André Périard (Gérant), et Richard Gillespie tiennent à remercier les parents qui ont voyagé les joueurs durant la saison régulière. Tout spécialement M. Gaston David de N. D. de la Salette qui a parcouru la distance de 600 milles pour encourager son fils Pierre. M. David est un sportif dévoué. Bon succès Richard.

QUILLES

BOWLING HASPECT

LES ROYAUX

| | |
|--------------------|-----|
| J. Haspect | 217 |
| M. Latour | 198 |
| A. Séguin | 197 |
| MR. Brazeau | 184 |
| J. Touchette | 181 |
| H. S. J. Touchette | 334 |
| H. T. J. Touchette | 705 |

ASTRONAUTE

| | |
|----------------------|-----|
| J. M. Bélanger | 193 |
| C. Chartrand | 167 |
| G. Parent | 166 |
| J. Laframboise | 157 |
| C. Bergeron | 162 |
| H. S. J. M. Bélanger | 268 |
| H. T. J. M. Bélanger | 675 |

LES COPAINS

| | |
|-------------------|-----|
| G. Goulet | 206 |
| R. McAndrew | 205 |
| R. Lanthier | 190 |
| G. Léger | 189 |
| H. Mineault | 187 |
| H. S. R. McAndrew | 282 |
| H. T. R. Lanthier | 740 |

Femmes:

| | |
|-----------------|-----|
| J. Haspect | 204 |
| R. Martel | 183 |
| M. Allaire | 173 |
| C. Lanthier | 170 |
| G. Léger | 168 |
| H. S. F. Didier | 234 |
| H. T. R. Martel | 583 |

LES RHINOLOPHES

| | |
|------------------|-----|
| P. Lalonde | 184 |
| N. Fairfield | 180 |
| C. Yank | 162 |
| G. Parent | 158 |
| A. Lanthier | 157 |
| H. S. P. Lalonde | 204 |
| H. T. P. Lalonde | 577 |

LES CITADELLES

| | |
|------------------|-----|
| L. Haspect | 228 |
| D. St-Jacques | 191 |
| Y. Daniel | 190 |
| L. Goulet | 190 |
| B. Sabourin | 187 |
| H. S. L. Haspect | 258 |
| H. T. L. Haspect | 740 |

Hommes:

| | |
|------------------|-----|
| G. Fillion | 223 |
| J. P. Lamoureux | 218 |
| G. Blais | 213 |
| R. Sabourin | 211 |
| R. Lamoureux | 205 |
| H. S. P. Daniel | 280 |
| H. T. G. Fillion | 641 |
| ASSAD | |

"Les Anciens"

HOPITAL DEFAIT SEALTEST 5-1 ET RENCONTRE TAVERNE EN FINALE.

Les Infirmiers de l'hôpital St-Michel affronteront les gars de la Taverne Commerciale dans la finale de la ligue des Anciens lundi soir prochain à 7,30, à la suite d'une éclatante victoire de 5-1 sur les Laitiers de Sealtest lundi soir dernier, remportant ainsi la série B du meilleur de 2-3 par deux victoires et une nulle. Bruno Mageau a dirigé l'offensive en comptant 2 buts, Kennett Lemieux, Georges LeMay et Réjean Leduc ont complété. Jean-Claude Carrière a compté le seul but des Laitiers. Les amateurs prévoient que les Infirmiers livreront une chaude lutte aux détenteurs de la première position, les gars de la Taverne Commerciale, dans la finale du meilleur de 4 de 7. On sait que les gars du Delisle Fuel Oil ont livré une lutte des plus serrées aux champions, dans la série semi-finale. La Taverne a d'excellents joueurs offensifs, mais elle est faible dans les filets, tandis que les Infirmiers possèdent un excellent gardien et plusieurs bons joueurs d'avant et bons compteurs.

Une ligue mineure de baseball à Buckingham

M. Bernard Lavergne, gérant du club de baseball les "B's" de Buckingham, qui fut choisi l'athlète de l'année en 1968, à Buckingham, songe à organiser une ligue mineure de baseball à Buckingham l'été prochain.

Cette ligue serait en quelque sorte une continuation durant la saison estivale, de la ligue du samedi au hockey en hiver.

De telles ligues existent à Gatineau et à Ottawa et elles fonctionnent à merveille. Or, M. Lavergne est d'avis que Buckingham a le potentiel de joueurs pour former sa propre ligue.

Même si M. Lavergne n'a pas dévoilé tous les plans de son projet, voici quelques conditions essentielles à la formation de cette ligue mineure de baseball:

La première condition, c'est le nombre de joueurs désireux de faire partie de cette ligue. Selon M. Lavergne, l'idéal serait de former une ligue de 4 équipes au moins cette année, avec possibilité de 8 équipes si

nécessaire cette année même, ou l'an prochain.

La 2e condition, c'est le financement. Or M. Lavergne croit fermement que s'il a les joueurs, la finance viendra.

Donc, tous les jeunes de Buckingham de 7 ans à 20 ans, qui veulent jouer au baseball l'été prochain, sont priés de communiquer avec M. Lavergne le plus tôt possible, en téléphonant à 986-2666, car c'est le nombre de joueurs intéressés qui décidera M. Lavergne à donner suite à son projet.

Nous tenons à préciser que toutes les joutes de cette ligue seront disputées sur semaine. Donc, tous les jeunes seront libres les fins de semaine.

Voilà donc un autre projet qui mérite considération. Nous voulons des loisirs pour nos jeunes? Eh bien le baseball est un sport idéal pour les jeunes, puisqu'en plus d'être un excellent exercice physique, il se pratique en plein air.

Avis donc aux intéressés, la période de recrutement des joueurs est en marche. M. Lavergne attend votre téléphone.

GARAGE BOIVIN

Mécanique générale

ST-SIXTE

par mécanicien licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

I. D. 19

4 portes-109 H.P.

SERVICE: Tél: 985-2218

- M. Potvin 230
- M. Fecteau 221
- M. Haspect 218
- G. Carrière 216
- M. Barbary 210
- H. S. M. Lemieux 384
- H. T. M. Lemieux 787

Femmes:

- J. Haspect 220
- M. Latour 212
- L. Bouladier 177
- J. Touchette 176
- Y. Parisien 164
- H. S. J. Haspect 290
- H. T. J. Haspect 683

10 pins (4 AS)

- M. Fecteau 143
- M. Haspect 133
- G. Berthel 124
- M. Lemieux 124
- R. Paquin 123
- H. S. G. Berthel 163
- H. T. G. Berthel 462

SALLE DE QUILLES NOTRE-DAME

VIEUX POELE

- M. Lahaie 208
- R. St-Onge 207
- A. Charron 204
- B. Bertrand 203
- L. Lanthier 195
- H. S. A. Charron 278
- H. T. A. Charron 732

- C. Charron 219
- G. Bouchard 205
- J. Carrière 197
- M. Carrière 196
- L. St-Amour 191
- H. S. L. St-Amour 284
- H. T. L. St-Amour 660

CHEVALIERS DE MASSON

- G. Laurin 217
- R. Carrière 209
- P. Butler 204
- C. Charron 201
- N. Laurin 182
- H. S. B. Chestlock 276
- H. T. G. Laurin 724

- C. Charron 215
- G. Bouchard 208
- M. Carrière 196
- V. Bouchard 189
- J. Bastien 182
- H. S. C. Charron 260
- H. T. C. Charron 715

CASTORS

- L. Charron 232
- P. P. Séguin 232
- A. Lahaie 223
- L. Gosselin 219
- J. Benoit 216
- H. S. A. Lahaie 318
- H. T. A. Lahaie 870

- G. Séguin 203
- J. Mougéot 185
- P. Morin 179
- E. Gosselin 178
- J. Robillard 178
- H. S. J. Mougéot 294
- H. T. J. Mougéot 642

AS DES QUILLES

- J. Robinson 226
- M. Carrière 219
- D. Chartrand 215
- B. Sabourin 201
- M. Chartrand 200
- H. S. M. Carrière 380
- H. T. P. Chartrand 832

CENTENAIRE

- M. Laflamme 162
- G. Laurin 157
- E. Kimball 151
- A. J. Séguin 149
- C. Lacelle 149
- H. S. R. Lahaie 191
- H. T. R. Lahaie 517

LIGUE D'ANGERS

- R. Robinson 235
- R. Robinson 223
- H. Lafrance 223
- L. Lafrance 218
- M. Lafrance 216
- H. S. R. Robinson 371
- H. T. R. Robinson 890

- J. Robinson 219
- M. Carrière 213
- B. Sabourin 201
- C. Joyce 191
- L. Joanis 185
- H. S. J. Robinson 328
- H. T. J. Robinson 793

Tournoi International Carling de ballon sur glace

Le cinquième tournoi International Carling aura lieu à l'aréna de Hull le 13, 14, 15, 16 mars et sera commandité par la brasserie Carling du Québec et son gérant est M. Claude Gougeon.

Trente-deux équipes d'hommes seront acceptées et 16 équipes de femmes. Les équipes masculines qui participeront à ce tournoi seront assurées de jouer trois parties.

L'inscription pour les hommes est de \$25, et pour les femmes de \$20. La date limite est le 11 mars pour s'inscrire.

Le gagnant du tournoi se méritera une bourse de \$500, et trophée, et le finaliste \$225, et les deux semi-finalistes recevront la somme de \$75, plus trophées. Chez les femmes, la gagnante recevra \$100, et trophée et la finaliste \$50 et les

deux semi-finalistes recevront \$25, et trophées.

Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes de l'Ontario et du Québec. Ce tournoi est considéré comme l'un des plus grands tournois du Canada, car l'année passée ce tournoi a attiré plus de 9,000 personnes, et il y avait au-delà de 60 équipes.

Ce tournoi est organisé par les Promotions Serge Séguin.

Pour plus d'informations il faudra communiquer avec Serge Séguin en signalant 825-3185 à Ottawa, ou en envoyant un mandat de poste comme suit:

Les Promotions Serge Séguin
48 rue Burnbank
Ottawa 12, Ontario.

En vous remerciant d'avance,

Serge Séguin, Promoteur.

Tournoi de ping-pong régional à Gatineau

En fin de semaine dernière avait lieu à l'école St-Aloysius, à Gatineau, la première compétition sportive régionale organisée par la Fédération des Loisirs de l'Ouest du Québec. Au-delà de 80 adeptes du ping-pong provenant de 20 municipalités se rencontrèrent. Les résultats sont:

| CATEGORIES | NOM et Mun. | Représentant |
|----------------------|------------------------------|--|
| 13-14-15 (masc.) | Paul Fillion, Gat. | Municipalité de Gatineau |
| 13-14-15 (fém.) | Diane Cloutier, N.D. Paix | Ecole J. M. Robert de St-André-Avellin |
| 16-17 masc. | Aurèle Gravelle, Hull | Ecole St-Jean-Baptiste |
| 16-17 fém. | Louise Ménard, Thurso | Ecole St-Michel de Buckingham |
| 18 ans et plus masc. | Claude Lajoie, Papineauville | Ecole J. M. Robert de St-André-Avellin |
| 18 ans et plus fém. | Diane Chartrand, Angers | Ecole St-Michel de Buckingham |

Selon le directeur-exécutif de la Fédération, Paul Morin, premier tournoi fut un immense succès. Il a même ajouté: "L'esprit de collaboration et de participation qu'ont démontré les responsables de loisirs nous incite à établir une politique sérieuse à l'égard des compétitions régionales."



M. Tom Laframboise, M. Darcy Carrière, M. Pierre Gauthier représentant M. Paul Gauthier, accompagnés de M.



M. Darcy Carrière et Pierre Gauthier, fils de M. Paul Gauthier, présentant au Gérant, M. Lionel Clément, les gilets qu'ils ont fournis au club Junior de Buckingham



M. Tom Laframboise et Darcy Carrière mettant la rondelle au jeu.

Claude Bouchard (directeur), M. Lionel Clément (gérant), M. Raymond St-Jacques (président). Nous aimerions aussi mentionner et remercier M. Claude Clément ainsi que M. Raymond Belasky pour leurs dons.

986-2712

Marché Cyr Enrg. MASSON

●
Livraison
gratuite

Speciaux les 6-7-8 mars 1969

| | | | |
|--|---|--|---|
| POULETS ¼ lbs Grade A 39¢ LB | CUISSES de poulet 49¢ LB | POITRINES de poulet 55¢ LB | AILES de poulet 29¢ LB |
| JAMBON PICNIC 4-5 lbs 59¢ LB | BEEF GRAVY - CHICKEN GRAVY Cordon Bleu en 10% oz 2/19¢ | | |
| BALOGNA 29¢ LB | Bananes Chiquita 2 lbs/29¢ | Pommes McIntosh 5 lbs/59¢ | SAUCISSES de chez-nous 39¢ LB |
| Tomates 29¢ lb | FOIE DE BOEUF jeune 29¢ LB | | |
| Raisins rouge 29¢ lb | POULET pressé tranché ou morceau 49¢ LB | | |
| | | | FILET MORUE 55¢ LB |

Aux locataires de casiers postaux

Le Ministre des Postes, l'honorable Eric Kierans, a annoncé le 27 février, que le ministère respecterait les contrats de location de casiers postaux, signés avant que la hausse de location devienne en vigueur.

Il existait jusqu'alors certains doutes, à savoir si le ministère respecterait ces contrats ou non.

En janvier, une circulaire émanant du département, indiquait aux maîtres de postes qu'ils devaient exiger du paiement des gens qui avaient signé le contrat de location de casiers postaux avant le 21 janvier.

Gérald Craven, éditeur du Ridgetown Dominion, fut le premier à protester contre cette pratique irrégulière. Les directeurs de cette compagnie (éditeur du journal) ne connaissent pas d'autre département qui agisse de façon aussi cavalière, dit-il dans son article du 30 janvier.

Les députés Mac T. McCutcheon, (P. C., Lambton-Kent), et Heath Macquarrie, (P. C., Hillsborough) attirèrent l'attention du ministre sur cette affaire par des questions écrites aussi bien qu'orales. C'est en réponse à une question de Mac McCutcheon que le ministre fit la déclaration du 27 février.

Les maîtres de postes devront maintenant cesser d'exiger double paiement et devront la même rembourser ceux qui étaient rendus à une première demande.

Mac McCutcheon ajoute: "Si le ministre des Postes n'était pas si obsédé par cette idée de rendre rentable chaque section des Postes, et s'il n'avait pas tenté de déroger à la règle qui veut que l'on respecte les contrats, ces incidents coûteux ne se seraient pas produits."

"Nous avons encore là un exemple de ce que les protestations d'un individu peuvent apporter. Si personne n'avait soulevé d'objection, nous n'aurions pas posé de question en Chambre, et le double loyer de casiers aurait été exigé à travers le pays".



Samedi dernier en l'Eglise St-Luc de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Bernard Girouard avec Mlle Shirley Middlestead, la mariée est la fille de M. et Mme William (Bill) Middlestead; le marié est le fils de M. et Mme Paul - Emile Girouard d'Angers. Les nouveaux époux vont demeurer à Toronto.

Photo Studio Demers.

1,200 réclamations

à l'Assurance-Récolte

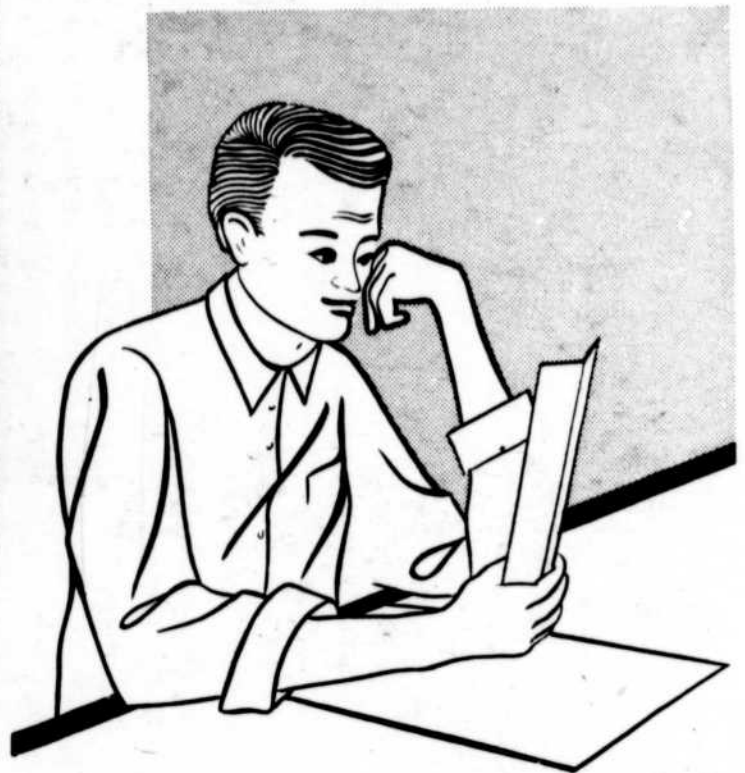
Le ministre de l'Agriculture, et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déclaré que plus de 12,000 agriculteurs québécois, inscrits au plan d'assurance-récolte du Québec, ont soumis à la Régie des réclamations en dommage pour des pertes qu'ils ont subies au cours de 1968.

Une étude du rendement réel dans chaque cas et du rendement normal déterminé au

moyen d'une compilation des données contenues dans les rapports d'expertises, a permis d'éliminer environ 2,500 de ces réclamations.

Quant aux 9,500 autres réclamations, M. Vincent a précisé que la Régie de l'assurance-récolte procédait depuis le 31 janvier à l'émission et à l'envoi de chèques en paiement d'indemnité pour perte de rendement, jusqu'à maintenant, 2,000 chèques ont été expédiés aux réclamants. On s'attend à ce que l'envoi soit terminé en presque totalité d'ici à une quinzaine de jours.

Tuyaux sur l'impôt



Questions et réponses

Cette chronique de l'impôt sur le revenu a été préparée par le bureau de district d'Ottawa du ministère du Revenu national, Impôt. Les questions choisies sont celles que l'on se pose le plus fréquemment et les réponses ne présentent généralement, aucune ambiguïté. Toutefois, des circonstances inhabituelles peuvent modifier la réponse. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt sur le revenu, appelez 992-5051 à Ottawa ou écrivez au ministère du Revenu national, Impôt, Ottawa 4, pour obtenir des renseignements gratuits.

Par K. L. Reid, Directeur de district
(ou Agent des Relations publiques)
Bureau de l'impôt d'Ottawa

1. Q. J'ai payé, au cours de l'année dernière, \$1,500 de pension alimentaire à mon ex-femme. Puis-je réclamer la déduction de tout ce montant ou seulement l'exemption de personne mariée de \$1,000?

R. Pourvu que vous répondiez aux conditions posées par la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire \$1,500. Il n'y a pas de plafond pour le montant déductible à titre de pension alimentaire.

2. Q. La partie des ristournes affectée aux réserves est-elle imposable?

R. Oui, vous devez inclure dans votre revenu tout le montant reçu en espèces que le montant affecté aux réserves, sauf dans le cas des biens de consommation.

3. Q. Le remboursement de mon impôt excédentaire a été retardé l'année dernière parce que je n'avais pas annexé à la déclaration le reçu approprié concernant les frais de scolarité. Quel genre de reçu dois-je présenter et qu'est-ce qui doit y figurer?

R. La plupart des institutions d'enseignement du Canada délivrent des reçus spéciaux, aux fins de l'impôt sur le revenu, que vous devez annexer à votre déclaration. Ce reçu indique la période couverte par les frais de scolarité et précise la partie déductible de ces frais. (Ces frais ne sont pas tous déductibles). Peu importe la date du paiement de ces frais, mais vous ne pouvez les déduire s'ils s'appliquent à une période de plus de douze mois à compter du début de l'année d'imposition. Par exemple, si vous avez des reçus valides pour frais de scolarité se rapportant au dernier semestre de 1967, au premier et au second semestre de 1968 et au premier semestre de 1969, vous pouvez déduire sur votre déclaration de 1968 soit les frais payés pour les deux semestres de 1968, soit ceux couvrant le second semestre de 1968 et le premier de 1969. Vous ne pouvez réclamer en 1968 la déduction des frais acquittés pour 1967, même si vous n'avez pas présenté de déclaration en 1967.

4. Q. Est-il vrai que je peux donner à mon fils, qui participe à l'exploitation de mes terres, des biens-fonds agricoles valant jusqu'à \$10,000 sans avoir à payer d'impôt sur les dons?

R. Cela est vrai dans certains cas. Plusieurs questions sont à examiner à cet égard et il serait préférable que vous demandiez l'avis d'un spécialiste ou que vous soumettiez les détails de l'affaire à votre bureau d'impôt.

5. Q. Je subviens aux besoins d'un frère qui va à l'université. Puis-je réclamer à son égard l'exemption pour personne à charge?

R. Si son revenu en 1968 n'a pas dépassé \$950 et que nul autre ne réclame à son égard l'exemption pour personne à charge, vous pouvez déduire de votre revenu le montant que vous avez dépensé pour lui jusqu'à concurrence de \$550. Si votre père, vos frères ou vos soeurs contribuent également à ces frais et si le montant total versé dépasse \$550, vous devez vous entendre sur la façon de diviser entre vous l'exemption permise de \$550.

6. Q. Ma ferme, que j'exploite moi-même, se trouve à 7 milles de la ville. Nous y vivons pendant l'été, mais nous habitons une maison en ville pendant les mois d'hiver. Puis-je déduire les dépenses, telles que les taxes et les réparations effectuées dans ma maison en ville pendant la partie de l'année où nous y vivons?

R. Les frais d'entretien de votre maison en ville sont de nature personnelle et ne peuvent être déduits de votre revenu.

Quatre employeurs sur cinq qui font appel à nos services trouvent leur homme en moins d'une semaine.



Parce que nous sommes le plus grand centre de placement au Québec, nos clients ont plus de chance de trouver le futur employé de leur choix en moins d'une semaine. Un poste pour chaque personne et chaque personne à son poste, pourrait être notre devise. Alors, s'il vous faut un mécanicien, un comptable, un surintendant, une secrétaire, souvenez-vous que le choix que nous vous offrons est vaste.

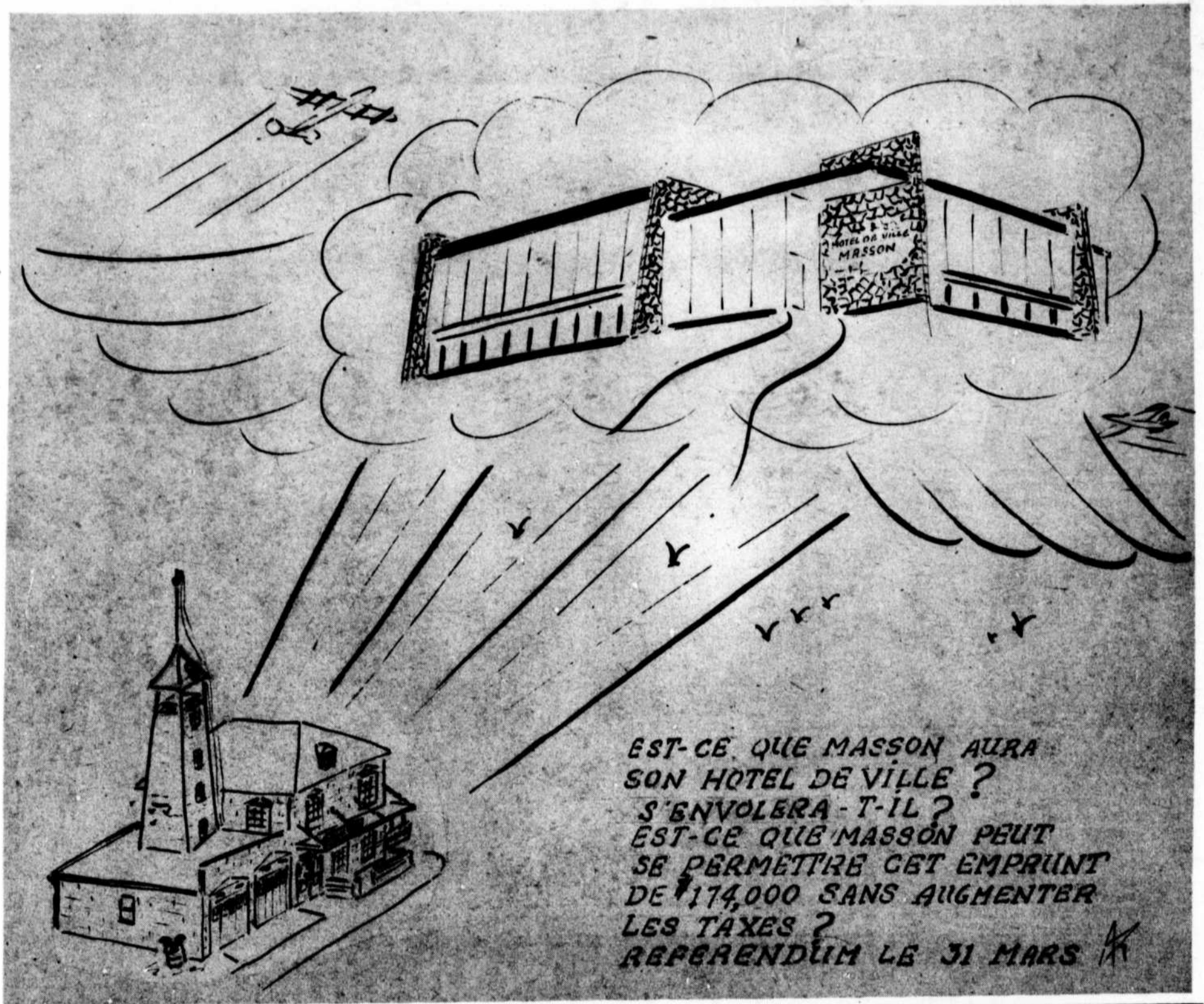
C'est la raison pour laquelle nous trouvons exactement la personne qu'il vous faut. Un balaieur gaucher? Nous l'avons. Une secrétaire aux jupes maxi... ou mini? Bien sûr. Un docteur en philosophie? Nous le dépisterons pour vous.

Téléphonez-nous si vous avez un poste vacant. Ça ne vous coûtera rien. Ni à vous ni à votre futur employé. Comme vous le voyez, vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Centre de Main-d'œuvre du Canada

le plus grand centre de placement au Québec

101 MacLaren Est • Buckingham • 986-3383



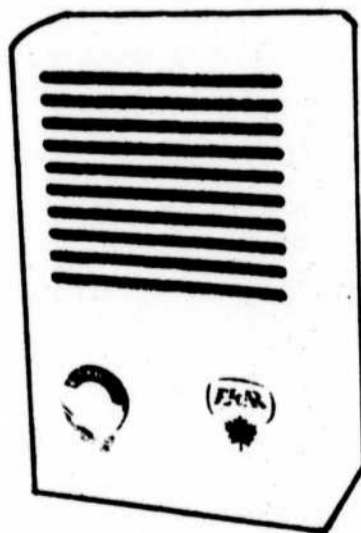
EST-CE QUE MASSON AURA
SON HOTEL DE VILLE ?
S'ENVOLERA-T-IL ?
EST-CE QUE MASSON PEUT
SE PERMETTRE CET EMPRUNT
DE 174,000 SANS AUGMENTER
LES TAXES ?
REPERENDUM LE 31 MARS

MARS EST LE MOIS DE LA CROIX-ROUGE

Connaissez enfin le vrai confort!
Vivre dans l'air pur

ELCAR INDISPENSABLE

UNE SOLUTION HONNETE ET EFFICACE AU GRAVE PROBLEME DE LA POLLUTION DE L'AIR.



Reconnu par des milliers de clients satisfaits

Basé sur le principe de l'étincelle électrique à froid.
Détruit les odeurs, microbes et bactéries.
Fonctionne sans lampes, sans produits chimiques.

**PURIFIER L'AIR DE VOS FOYERS
EST NOTRE SPECIALITE.**

Garantie de deux ans.

Ecrire ou téléphoner à:

DUROTRONIC ENR.

91 RUE WATER, BUCKINGHAM

TEL.: 986-5310

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Nouvelles des Dynamiques

Cette année, vendredi le 27 juin prochain, Les Dynamiques de Buckingham feront un beau voyage, ils partiront de Montréal en bateau pour aller à Baie Comeau et Sept-Îles. C'est un gros bateau de 1000 places. Arrivés à destination vers l'heure du midi, les Dynamiques visiteront la ville et le soir ils prendront part à une compétition.

Par la suite, départ durant la nuit de Baie Comeau pour Sept-Îles le dimanche midi. Dans l'après-midi, visite dans la ville et le soir une autre compétition.

Les Dynamiques repartent de Sept-Îles durant la nuit pour arriver à Montréal lundi après-midi.

N'est-ce pas un magnifique voyage en perspective sur le fleuve St-Laurent. Sur le bateau il y aura six corps de clairons, donc plus de 500 musiciens, gars et filles.

S'il y a des gens intéressés à faire ce voyage avec les Dynamiques, (il y a environ 500 places de libres pour le grand monde), le prix sera de \$20, pour le bateau, comprenant chambre à bord (3 nuits) plus le déjeuner, ainsi que les visites gratuites à Baie Comeau et Sept-Îles. Les premiers arrivés seront les premiers servis, N'attendez pas trop. Téléphonnez à 986-8303 ou à 986-3492.

Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada

LE SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE

Il ne se passe guère de journée que chacun de nous ne soit sollicité pour une cause ou une autre et presque chaque semaine et chaque mois sont désignés pour le soutien d'une organisation quelconque. La plupart de ces appels sont en faveur d'une bonne cause; mais leur prolifération est devenue ahurissante et se heurte à un antagonisme grandissant chez beaucoup de gens.

La Société canadienne de la Croix-Rouge est, croyons-nous l'exception à la règle. Née d'un désir d'être secourable, sans discrimination, aux blessés sur les champs de bataille, et d'étendre son aide aux oeuvres du temps de paix, la Croix-Rouge continue de répondre à des besoins d'urgence, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger.

Il y a bien peu de familles aujourd'hui, au Canada, qui n'ont pas eu à faire face à une maladie grave lorsqu'une transfusion de sang pouvait représenter la différence entre la vie ou la mort. Comme le disait une certaine personne, "Je ne portais pas grande attention aux appels de la Croix-Rouge pour des donneurs de sang parce que je me disais que tout ça ce n'était pas pour moi mais pour le voisin, si le coeur lui en dit. Eh bien, un jour, ma femme a été atteinte d'une grave maladie et deux transfusions de la banque de sang de la Croix-Rouge lui ont sauvé la vie. Depuis ce temps, croyez bien que je donne mon sang régulièrement et exhorte les autres à en faire autant."

Le Service national de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne est probablement le plus important de ses nombreux services. Il est né de l'expérience acquise au cours de la 2e Grande Guerre et fut établi au Canada en 1947. Ce service unique en son genre a pour mission de fournir le sang total et les dérivés sanguins à tous les hôpitaux canadiens d'un océan à l'autre. Les progrès constants des techniques médicales créent tous les jours de nouvelles demandes de sang et ses dérivés. Afin de répondre aux besoins accrus des hôpitaux, il faudra, au cours de l'année, recueillir plus d'un million de dons de sang. Pourquoi ne devenez-vous pas un donneur de sang? On a tellement besoin de votre concours.

Et vous savez, les donneurs de sang se retrouvent à tous les échelons de notre société. Ce sont des hommes, des femmes et des jeunes de toutes races, de toutes croyances. Leur générosité, ce désir de partager leur bonne santé, demeure le facteur-clé du succès qu'obtient, depuis tant d'années, le Service national de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne. En plus des centaines de milliers de donneurs de sang, des milliers d'hommes et de femmes servent la Croix-Rouge à titre volontaire et consacrent généreusement de leur temps à l'organisation, chaque année de plus de 5,000 collectes de sang, dans les centres urbains et ruraux.

Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada et c'est l'occasion de rendre hommage à cette noble organisation qui apporte une contribution inestimable à la santé et au bien-être de la nation toute entière.

Lorsque les volontaires de la Croix-Rouge solliciteront votre appui pécuniaire, montrez-vous généreux. Montrez que vous avez foi en la sincérité de l'homme au service de son prochain.

Nouvelles heures d'affaires au Bulletin de Buckingham

Nous désirons informer la population des nouvelles heures d'affaires au Bulletin de Buckingham.

Depuis le 1er mars nos bureaux sont ouverts de 8 a.m. à 5, 30 p.m. du lundi au vendredi. Nos bureaux sont fermés entre midi et une heure p.m. pour l'heure du dîner. Nos bureaux sont également fermés toute la journée le samedi.

Au sujet des journaux;

Tous les communiqués, nouvelles et annonces pour la Vallée de la Petite-Nation, devront parvenir à nos bureaux, au plus tard le lundi soir de chaque semaine.

Pour le Bulletin de Buckingham, tous les communiqués, nouvelles et annonces, doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi après-midi à 5, 30 p.m.

Ces heures de tombée devront être rigoureusement observées si nos lecteurs et annonceurs ne veulent pas s'exposer à des déceptions, car on comprendra qu'on ne peut retarder la rédaction, le montage et l'impression du journal si on veut publier le journal le jeudi matin.

Nos abonnés n'aiment pas à recevoir leur journal en retard, et je pense qu'ils ont raison.

Nous demandons donc la collaboration de tous à cet effet.

LA DIRECTION.

Attention, mesureurs de bois

L'Association des Mesureurs de Bois Licenciés de la Province de Québec existe et est plus vivante que jamais. Depuis le congrès 1968 tenu à Rouyn, l'activité a repris au sein de l'Association et déjà beaucoup de travail a été accompli.

Le Bureau de direction, sous la présidence de M. Noël Piché, a tenu deux assemblées.

La première réunion a eu lieu le 14 décembre à Québec et groupait des représentants de tous les coins de la province. De nombreux sujets ont été étudiés et plusieurs projets mis de l'avant dont la formation d'un comité de mesurage, de cours de rappel dans une optique régionale, de cours de recyclage par correspondance, etc...

La seconde rencontre a eu lieu le 8 février dernier. Déjà des résultats ont été obtenus dans divers secteurs et d'autres sont attendus incessamment. Les cours de recyclage, entre autres, apporteront aux mesureurs l'opportunité de perfectionner leurs connaissances dans des domaines aussi divers que: la mécanographie, l'administration, l'échantillonnage statistique, la photographie aérienne, et ce, à tous les niveaux de scolarité, sans exclure de ces mêmes cours la possibilité de faire ses 9e - 10e et 11e années au niveau secondaire. Les avantages de ces cours par correspondance sont: le coût minime, le nombre de participants illimité, l'étude se fait en dehors des heures de travail, aucune limite de temps pour les suivre, aucun déplacement, etc...

C'est donc dire que l'Association des Mesureurs de Bois Licenciés de la Province de Québec travaille pour vous et que vous devez y adhérer le plus tôt possible afin de vous en rendre compte et vous assurer, en même temps, un rendement plus efficace.

FERNANDO LAVALLEE, publiciste.

RÉFORME? "EDUCATION ET TOLÉRANCE RELIGIEUSE" RÉVOLUTION?

DEFINITION: "Changement opéré en vue d'une amélioration".
*A la base de toute réforme, il y a d'abord une question posée.

DEFINITION: "Changement brusque et violent dans une structure". * Une révolution ne s'interroge pas. Elle prend... Elle affirme. Elle nie.

1- NECESSITE DE LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE EN EDUCATION:

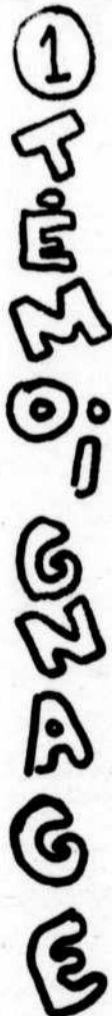
- A qui poser cette question: au Ministère, aux Commissions scolaires, aux administrateurs, aux parents, aux professeurs?
- Qu'en dit le Rapport Parent? A quel titre?
- Que veut dire exactement le mot "TOLÉRANCE"?
- Pourquoi est-ce une "NECESSITE"?
- La révolution ne contredit-elle pas la notion même de la tolérance?

- La grande majorité des Québécois sont catholiques; il n'est donc pas nécessaire de poser cette question;
- De toutes façons, c'est le gouvernement qui établit les grandes lois qui régissent tout le système;
- Ils sont déjà bien chanceux qu'on les endure;
- Il n'y a pas de "communismes" ici;
- Il faut tout casser! Les réformes sont trop longues!

2- DEVOIR D'EDUQUER A LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE:

- Au sein de quel programme?
- Si c'est un devoir, qui s'en chargera? Un? Tous?
- Les parents ont-ils un rôle dans ce devoir?
- Quelle est la part de l'Eglise?
- Comment coordonner l'action de tous ces agents?
- Comment est-il possible dans une école où tous sont catholiques, d'éduquer à la tolérance religieuse?
- Qu'y a-t-il de prévu à cet égard à la Polyvalente en construction?

- Ah! Les programmes sont déjà trop chargés;
- Ce n'est pas à l'école qu'incombe cette tâche;
- Pas encore les parents! On en a assez à l'atelier pédagogique!
- L'Eglise, c'est elle qu'on devrait révolutionner!
- Pas besoin de programme fixe! Tout ça se fait tout seul!
- Si on avait des écoles neutres, tous, par la force des choses seraient tolérants! Voilà la meilleure éducation!
- Dans une Polyvalente de 2000 élèves, on n'a pas à briser l'uniformité pour une centaine de Protestants!



Parce que j'ai la foi j'accepte que les autres ne l'aient pas.

Vatican II a reconnu officiellement la liberté religieuse, il ne l'a pas inventée.

Mais dans l'histoire, même récente, il n'en a pas toujours été ainsi. Que penser d'une certaine "GUERRE SAINTE"?

Examinons notre comportement, à l'égard de ceux qui ne partagent pas nos croyances, nos options.

Notre milieu de vie nous donne l'occasion de rencontrer assez fréquemment des gens qui ne partagent pas nos convictions et la conversation tourne autour "de la religion".

Trop souvent nous avons été victimes de nos préjugés réciproques, dûs sans doute plutôt à l'ignorance qu'à la mauvaise volonté.

Devant le phénomène "pluralisme" nos réactions sont souvent la peur qui empêche une tolérance intelligente et saine, c'est-à-dire, celle qui se situe entre un blocage systématique et une démission honteuse parce que ça fait vieux jeu de prendre des options à cause de notre foi.

Nous devrions en toute simplicité être capable de témoigner joyeusement de notre Espérance. (2e St-Pierre)

Notre foi, fidélité à Dieu reconnu.

Expérience de vie ne peut se communiquer comme telle. Nous pouvons être les témoins de la Vérité - qui agit par elle-même dans le respect des autres qui, à leur tour, seront provoqués au respect de nos convictions. Et qui sait, à l'heure de Dieu voudront-ils cheminer avec nous dans la Vérité vers l'Amour?

André Gagné de l'équipe de la pastorale scolaire à l'élémentaire (Diocèse de Hull)

② Témoignage

Au nom même de la liberté on réclame la tolérance en même temps que l'on détruit en soi la tolérance que l'on réclame, de l'autre. Faut-il citer des faits?

En éducation, dans une province majoritairement catholique, la nécessité de la tolérance religieuse ne se pose même pas, disent certains. D'autres affirment qu'une telle situation sociologique est un signe d'intolérance dans le passé. Quoiqu'il en soit l'heure est sonnée.

La nécessité de la tolérance religieuse en éducation, laquelle découle du respect de la dignité de la personne humaine et de la gratuité du don de la foi, est légalement reconnue par l'Etat et l'Eglise du Québec comme en témoigne le Rapport Parent (Tome IV, 108-112) et les Règlements du Comité catholique (Commentaires officiels, mars 1968).

Une telle reconnaissance confère aux parents une lourde responsabilité puisqu'en vertu même de la tolérance religieuse, les grandes lois qui régissent notre système sont tolérantes des désirs des parents.

La tolérance religieuse est une valeur et comme telle doit être éduquée. Est-ce par le nivellement des convictions religieuses, qu'on inculquera dans le coeur du jeune le respect de ceux qui pensent autrement?

Dans une école chrétienne une fidélité active à la pédagogie même du Christ véhicule une puissance d'éducation à la tolérance religieuse. Celui qui s'est nommé la Voie, la Vérité et la Vie n'a imposé à personne Sa Vérité, Il l'a proposée.

Briser l'uniformité pour éduquer à l'unicité dans le pluralisme n'est-ce pas réformer notre système, préparer le jeune pour la société de demain et peut-être... éviter la révolution.

Soeur St-Paul, s. s. m. - Coordonnatrice de l'ens. religieux - C. S. R. P.

③ TÉMOIGNAGE

La société existe pour le plus grand bien commun de tous, mais tout en respectant les droits et les besoins des individus. Si nous nous préoccupons exclusivement du bien commun, nous encourageons le conformisme; si nous nous efforçons de satisfaire les différences individuelles, nous encourageons la pratique de la tolérance, vertu la plus utile dans toute vie sociale.

Eduquer à la tolérance, c'est dire "encourager la pratique de la tolérance". La réforme de l'enseignement au Québec, axée sur le développement de l'enfant comme individu, prédispose à la tolérance. Le renouveau au sein de l'Eglise, favorisant davantage la participation et l'expression personnelle, prédispose à la tolérance. Voilà; On éduque à la tolérance non pas par de bonnes paroles, mais en posant des actes réfléchis, en renouvelant nos institutions, nos structures, de telle sorte qu'on favorise le pluralisme avant le conformisme, qu'on regarde l'individu avant de voir la masse.

La religion, quoi de plus personnel, quoi de plus près de l'individu?

Arthur Bouchard, Directeur de l'Ecole polyvalente (Buckingham)

(Cette page a été préparée par Jacques Boivin)

Ce qui se passe dans le diocèse de Hull

CONFERENCE DE PRESSE: A son retour du Brésil, Mgr l'évêque Paul-Emile Charbonneau rencontrait en ce 24 février, les journalistes locaux de la presse écrite et parlée afin de donner un compte-rendu de son séjour parmi les 12 prêtres et les 21 religieuses de notre région exerçant là-bas un apostolat d'Eglise. Mgr l'évêque de Hull en était à sa deuxième visite au Brésil depuis que les Eglises d'Ottawa, de Mont-Laurier et de Hull ont assumé des responsabilités ecclésiastiques dans deux diocèses de l'Etat brésilien de Sao Paulo.

A l'occasion de cette deuxième tournée, l'impression que l'évêque de Hull a eu de cette oeuvre mise sur pied il y a 8 ans a été nettement encourageante.

A LA DISPOSITION DES JOURNALISTES: A cette rencontre de presse, Mgr l'évêque de Hull était accompagné de Mgr. René Denis, p. d. d'Ottawa, responsable du financement de l'oeuvre, de MM. les abbés Euclide Charron, vicaire à St-Gregoire de Buckingham et de David Prevost de Hull, aux études à Carleton, tous trois anciens stagiaires au vicariat St-Dominique du Brésil.

QU'EST-CE QUE LE BRESIL? C'est le plus vaste pays de l'Amérique Latine et couvre 62% de la superficie du continent sud-américain. C'est une république fédérale de 85,000,000 h. et le portugais est la langue officielle. Malgré le triangle industriel: Sao Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais, qui produit trois millions de tonnes d'acier par an, le Brésil reste un pays en voie de développement régional. L'immense Amazonie et la région de l'Ouest, encore inexploitées, font de ce pays une "terre d'avenir" selon l'expression consacrée. La population est jeune: les moins de 15 ans représentent 40% de la population, les plus de 65 ans, 3%. Dans ce pays de contrastes, nous voyons des édifices et ensembles urbains qui sont de splendides prototypes de l'architecture de demain, mais nous voyons également, perchées en évidence sur les collines avoisinantes des gros centres urbains, les "favelas" (bidonvilles), où vivent les économiquement faibles. Le problème universel de l'urbanisation semble donc plus particulièrement aiguë au Brésil.

BUT DE LA PRESENCE DES CATHOLIQUES CANADIENS AU BRESIL: Il n'y a dans cette participation des catholiques canadiens à la vie de l'Eglise brésilienne, aucune visée impérialiste, ni socialiste, ni même paternaliste puisque la collaboration entre nous est de nature "échange" en ce sens que des forces vives sont transmises de part et d'autre. Les prêtres et les religieuses de chez-nous qui ont fait un stage au Brésil ont retenu - et font connaître à leur retour - cet esprit d'accueil, cette douceur, ce rythme humain de la conception du temps, cette affection reconnaissante et ce sens de la dignité personnelle qui semblent concrétiser plus particulièrement le brésilien.

LES NOTRES DANS 2 MILIEUX DIFFERENTS: Les membres de l'équipe St-Dominique exercent leur ministère en 2 milieux diversifiés: l'un à l'intérieur de l'Etat de Sao Paulo dans le diocèse de Marilia, l'autre dans la banlieue métropolitaine de Sao Paulo. Si le progrès est plus évident à l'intérieur, il faut dire que les nôtres y sont installés depuis le début de l'expérience brésilienne, il y a 8 ans, alors que les 2 paroisses urbaines, en pleine mutation sociale, ont été prises à charge il y a à peine 3 ans.

LA PLACE DES RELIGIEUSES: Les religieuses, Soeurs de la Charité d'Ottawa et de l'Institut Jeanne d'Arc, accomplissent là-bas des tâches indispensables; cette appréciation n'est pas fictive; dans les foyers, auprès des malades à l'hôpital et ailleurs, dans la formation du laïcat, les religieuses sont effectivement les associées irremplaçables des membres du clergé.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DE L'EGLISE AU BRESIL? Le catholicisme est religion officielle; c'est aussi la plus répandue (90% de baptisés, 243 évêques) mais beaucoup prennent leur distance vis-à-vis de cette Eglise; des sectes religieuses se sont formées: spiritistes et afro-brésiliennes.

LE PROGRES DANS LE VICARIAT ST-DOMINIQUE: est évident par la formation d'un laïcat actif, l'alphabétisation constante, la pastorale du mariage et celle du baptême. L'ère d'un christianisme à base de dévotions est passée graduellement à un christianisme plus conciliaire. Cette évolution est manifestée par la présence d'un nouveau leadership laïc chrétien qui - toutes proportions gardées - dépasse en importance même celui de nos propres milieux catholiques canadiens. Le progrès est également tangible par l'organisation - maintenant limitée par les autres milieux diocésains de Marilia - d'une pastorale et du mariage et du baptême. Les expériences des nôtres servent donc à susciter ailleurs d'heureuses initiatives pastorales.

BONNE NOUVELLE: La Semaine de l'Education brille cette année à Hull d'un reflet inaccoutumé. LUNDI: concerts (classique et jazz) à l'école Immaculée Conception; MARDI: des pénalistes et le public discuteront à l'école Reboul; EDUCATION: REFORME OU REVOLUTION?; MERCREDI: cinéma: "Un monde nouveau" (V. de Sica) à l'école Immaculée Conception; JEUDI: Conférence de Jacques Gagné, de l'Université d'Ottawa, à l'école Reboul; VENDREDI: Soirée des expositions à la Cité des Jeunes sur le livre, les arts, l'audio-visuel, les sciences et l'information; et SAMEDI: souper et veillée au Club Chaudière. M. Frédéric Coté, publicitaire, donne des renseignements sur cette semaine à 828-0397 ou 771-7301.

AUTRE INITIATIVE POUR LES COUPLES: Une rencontre sur un thème de carême; RETOUR ET PARDON sera présidée par le R. P. Léonard Ducharme, o. m. i., à l'Université St-Paul, 233, rue Main, Ottawa, le 9 mars prochain. L'expérience sera répétée le 16 mars. Cette initiative est le fruit des efforts conjoints des EQUIPES DE FOYERS et des EQUIPES NOTRE-DAME. Tél. après 18h00, 731-8237 ou 722-9906.

"INTER": L'office national des communications sociales publiée des feuilles d'information sur la presse, le cinéma, la radio et la TV et les sciences connexes. "Inter": au-delà de

CAUSERIE SUR L'HORTICULTURE Mise en garde aux parents A BUCKINGHAM

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population de Buckingham et la région qu'le 10 mars prochain, à 8 h 30 p. m. dans la salle de la cloche à l'hôtel de ville de Buckingham, une causerie horticole sera donnée par M. François Bouchard, horticulteur du ministère provincial de l'Agriculture.

Toutes les personnes intéressées à l'horticulture sont les bienvenues.

M. Bouchard parlera de l'entretien des arbustes, des parterres, des arbres fruitiers, etc.

A la fin de la causerie il y aura une période de questions pour ceux et celles qui veulent se renseigner davantage sur certains genres de culture.

Mise en garde aux parents

Les parents du Québec doivent continuer à contrôler l'éducation de leurs enfants, grâce à la structure démocratique des commissions scolaires. M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a fait cette déclaration devant les membres d'une association philanthropique de Valleyfield.

Des syndicats d'enseignants, a-t-il dit, veulent obtenir des droits de co-gérance qui auraient pour effet de réduire les responsabilités des commissions scolaires et par le fait même, une partie du contrôle que les parents exercent sur l'éducation de leurs enfants.

Selon le président de la Fédération des commissions scolaires, les syndicats d'enseignants, par leur demande de co-gérance, s'attaquent au principe de la démocratie scolaire et cherchent à s'approprier des pouvoirs qui appartiennent aux représentants élus par les parents.

Les représentants des commissions scolaires, a dit M. Lefebvre, ne permettront pas aux syndicats d'enseignants de s'approprier des droits qui doivent rester aux parents. La co-gérance demandée par les syndicats d'enseignants pourrait si elle était accordée, anéantir les principes fondamentaux de la démocratie scolaire et éventuellement transmettre à des syndicats d'enseignants des droits et pouvoirs qui appartiennent aux parents.

Selon M. Lefebvre, la vaste majorité des instituteurs et institutrices du Québec travaillent consciencieusement, et l'action exercée à l'instigation de certains syndicats ne devrait pas servir de prétexte à des attaques contre eux.

M. Lefebvre a dit que les enseignants du Québec demeurent un des facteurs les plus importants du progrès de l'éducation au Québec, et que les demandes exagérées de leurs syndicats ne devraient servir à dévaluer leur rôle.

200 pages par année d'articles sur les mass-media. Prix de l'abonnement: \$4.00. S'adresser au Service diocésain d'information 225, rue St-Rédempteur à Hull, 771-8291.

LES EPOUX PRENNENT-ILS LE TEMPS DE SE PARLER VRAIMENT? C'est ce que les responsables de la pastorale familiale du diocèse de Hull aiment à se demander. Ils ont organisé, en conséquence, des rencontres spirituelles pour continuer ainsi les services offerts par la défunte Maison du Sacré-Coeur, (pour retraites fermées). Ces rencontres conjugales se poursuivent les 9 et 30 mars au Centre Diocésain. Consultez M. M. e André Scheire à 827-1206.

PROMPT RETABLISSEMENT ET HEUREUX RETOUR: Le pasteur de Ripon, M. l'abbé Léo-Paul Martel, doit prendre quelques semaines de convalescence après un séjour à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull.

PRECISION SUR LE CAREME DE PARTAGE:

COMBIEN a-t-on recueilli au Canada en 1968? \$1,068,500.00 A QUEL USA GE? 3 secours d'urgence (Biafra) et 77 projets en 32 pays du monde. Agriculture et pêcheries 321,300, 26 proj. Irrigation, puits, aqueducs 48,900, 6 proj. Industries artisanales 59,300, 5 proj. Education de base - alphabétisation animation communautaire 199,700, 22 proj. Formation de cadres et de leaders 125,800, 6 proj. Bourses d'études 54,200, 4 proj. Santé et bien-être social 91,800, 8 proj. Secours d'urgence 167,500, 3 dem. OU? répartition par continents: Amérique Latine 53%, Afrique 36%, Asie 11%. POURQUOI? "Prends tes biens pour faire l'aumône. Ne détourne jamais ton visage d'un pauvre et Dieu ne détournera pas le sien de toi." (Tobie 4, 7).

LA "PAUSE" DE 12h30 SE POURSUIT toujours à l'église St-James de Hull malgré le peu d'assistance. Le Rév. Peter Davison parlera du 3 au 7 mars de "L'HOMME, LA LIBERTE ET L'EVANGILE". Le thème de la semaine du 10 au 14 portera sur la "FOI ET LES AFFAIRES" et sera développé; successivement par Dr. Paul-André Meilleur, André Fortier, Joseph Debanné, Hélène Laramée et Fred Malett.

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ECOLE DE FORMATION PRACTIQUE: Lundi, le 3 mars a eu lieu l'ouverture officielle de cette école située sur la rue Wright à Hull. Elle fut présidée conjointement par les autorités de la CSRO et par Mgr A. Charlot, P. A.

Cette école se compose de 160 garçons et filles de 14 à 18 ans. Ces jeunes (semi-déficients) sont initiés à certains métiers (art culinaire, couture, menuiserie, conciergerie) en plus de certains cours académiques.

Le public est invité à se rendre à l'école les 5 et 7 mars prochain entre 3h00 et 5h00 et 8h00 et 10h00 a. m. afin de voir les élèves à l'oeuvre.

AGENDA DE L'EVEQUE: De retour du Brésil, Mgr l'évêque de Hull a rencontré les journalistes de la presse parlée et écrite, le 24 février dernier; il a visité les membres des Foyers Notre Dame de Hull réunis le 25; les élèves, professeurs et aumônier du Centre d'apprentissage de la Cité des Jeunes, le 26; les grands séminaristes, le 27; les membres du comité de l'éducation chrétienne, le 28. Mgr. P.-E. Charbonneau sera présent à Montebello le 2 mars à une soirée organisée par "Mariage et Bonheur". Il siégera à Ottawa au Conseil d'administration de la CCC les 4, 5 et 6 mars prochain et participera aux travaux de la commission d'étude du laïcat à Montréal le 8. Il prendra part, enfin, à l'assemblée du "Comité du laïcat" le 10 mars prochain.

DIAPORAMA: Le Centre diocésain de Hull met à la disposition des différents organismes et mouvements, trois documents audio-visuels avec rubans magnétiques, pouvant vous aider. (Célébration de la Parole, souper de la faim, prédication, etc. 1 - LEVE-TOI ET MARCHE: Image d'activités diverses, témoignage et faits de vie précis, questions et réflexions pertinentes etc. tout est mis à l'oeuvre selon un rythme varié afin de créer un climat où le jeune peut se reconnaître et vibrer à ses propres expériences.

2 - DEUX MONDES EN NOTRE VILLAGE: La misère du Tiers Monde nous crève les yeux; il nous est devenu impossible de l'ignorer: la sous-alimentation avec son cortège de maladies, et de morts précoces; cet entassement des pauvres dans les banlieues; ce partage injuste des biens... Tout cela se passe dans notre village, dans ce grand village qu'est devenu le monde.

3 - CONSTRUIRE LE MONDE: Un instrument complet qui veut faciliter la réflexion sur les principaux problèmes du monde de actuel à partir de cet événement majeur qu'a été l'Expo '67.

Service d'information du diocèse 225, rue St-Rédempteur - Hull. Tél. : 771-8391.

Le nombre de membres 4-H augmente

Le nombre de membres 4-H au Canada a atteint un record en 1968, soit 75,044, augmentation de 2,352 par rapport à l'année précédente. En outre, on comptait un plus grand nombre de moniteurs bénévoles sur le plan local, en 1968, qu'en toute autre année, soit 18,037, comparé à 16,535 en 1967.

D'un âge moyen de 13,7 ans, les 75,044 membres étaient enrôlés dans 5,831 cercles 4-H régulièrement organisés dans les dix provinces.

En passant en revue le programme de l'année, M. Ralph E. Cudmore, d'Oakville, a rendu hommage aux organismes responsables de l'administration 4-H dans les provinces, et à l'importante contribution des parents et des moniteurs locaux. A titre de président du Conseil canadien des cercles 4-H, M. Cudmore a fait remarquer que "les objectifs du mouvement, sur le plan provincial aussi bien que sur le plan national, font l'objet d'une étude constante de façon à assurer que les programmes 4-H progressent constamment et répondent aux besoins de notre temps."

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN DE BUCKINGHAM

Tarif
 15 mots ou moins : 50¢ l'insertion — avec cadre : \$1.00
 15 à 30 mots : \$1.00 l'insertion — avec cadre : \$1.50
 Plus de 30 mots, maximum 50 mots : \$2.00 l'insertion

N.B.
 TOUTES LES ANNONCES CLASSÉES
 DOIVENT NOUS PARVENIR
 AU PLUS TARD LE MERCREDI MIDI
 POUR PUBLICATION LA MÊME SEMAINE

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

LOGIS A LOUER

Local à louer, chauffé pour place d'affaires ou bureau, 423, Principale, Tél. 6-2444 ou 6-8006. (23 - j.a.c.)

Logis à louer, 2 chambres à coucher, gros filage, système central. Libre, 986-5315. (6 - j.a.c.)

Logis à louer dans maison à appartements nouvellement construite, près de l'école polyvalente à Buckingham, Tél. 986-2740. (27-6)

Logis à louer, 4 appartements, gros filage, eau chaude, garage privé. Corde à linge fournie. Libre le 1er avril, Tél. 986-5449. (26-7)

Chambre à louer sur rue Principale. Tél. 986-3227. (6-13)

MAISONS A VENDRE

Maison à vendre: Bungalow Neuf 3 chambres à coucher, 97 chemin Buckingham à Masson, Tél. 986-3255. (6-13)

Buckingham - Maison à vendre, 4 chambres à coucher, deux salles de bain, cuisine, salle à manger, salon, vivoir, sous-sol, garage. Tél. 986-3215. (27-6)

Bungalow à vendre, rue Napoléon à Masson. Pour information: écrire à René La Vergne, 392 rue Richard, La Vallée-des-Rapides, Tél. 681-2445. (27-6)

Logis demandé

Logis demandé, 4 pièces ou plus, dans Buckingham. S'adresser à M. Gonzague DeMaurange, Ministère de l'Agriculture, bureau régional, 107 rue Joseph, Tél. 986-3359. (27-6)

Logis demandé, trois chambres à coucher, ou acheterais maison, Tél. 986-2416. (27-6)

Pour vos rapports d'impôt, 214 rue Church, 986-5928. Le soir seulement, (13 J.A.C.)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Lot sur la rue Principale: 110 x 192, bien situé Meilleure offre. Tél. 986-3371 ou 342-3509, Montréal. (17-jac)

A vendre: Chevrolet 1964, Bel-Air, 8 cylindres, 195 ch, vap. Endommagé à droite à l'arrière. Tél. 986-5754. (27-6)

A vendre: Oldsmobile 98, 1964 servo-freins, servo-direction. Tél. 986-2372. (27-6)

Magnifique lot à vendre, 100' x 120', rue Glendale. S'adresser à Electric Reduction Co. Dept du Personnel - 986-3366. (6-13-20-27)

Chevrolet 1964, ByScan, 8 cylindres - automatique. En bonne condition. Tél. 986-8393. (6-13)

La veuse-sècheuse, marque Hoover. Comme neuve \$125. Tél. 986-2809 après 6 heures. (6-13)

Pontiac Parisienne 1966 à vendre - 8 cylindres, servo-freins, servo-direction, radio. Tél. 986-8311. (6-13)

Propriétaires d'auto-neige qui veulent entreposer leur véhicule pour l'été. Tél. à 986-5101, ou voyez Jean-B. Haspect. (6-13-20)

Je garderais enfants chez moi, à la journée ou à la semaine. Tél. 986-3997. (6-13)

Je garderais des enfants chez moi durant le jour. Je suis bilingue. Tél. 986-5212. (6-13)

Je garderais enfants chez moi à la journée ou à la semaine. Tél. 986-8253. (6-13)

OBJET PERDU: Paire de lunettes pour jeune fille, avec monture brun acajou. Si retrouvés, appeler à 986-2702. (6)

Dame ou demoiselle demandée pour travail à temps plein ou partiel. Pour rendez-vous, Tél. 986-2861. (6-13-20)

Bingo

12 MARS 1969
 du
 Comité Récréatif St-Luc
 Ecole Mgr. Charbonneau
 Buckingham
 Tous les mercredis soir
 8.00 p.m.

15 parties régulières
 Plus
 GROS LOT \$550.00
 55 Numéros-
 Pleine carte
 1 partie moitié-moitié
 1 partie gratuite
 1 petit lot \$37.00
 5 parties spéciales
 1 petit lot \$37.00
 2 prix d'entrée
 Admission: \$1.00

BINGO

Tous les lundis soir
 à 8 hres

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
 MASSON, QUE.

15 PARTIES RÉG. ... \$5.00
 5 PARTIES SPÉ. ... 15.00
 GROS LOT (54 nos) \$925.
 GROS LOT (46 nos) \$650.
 PARTIE MOITIÉ MOITIÉ
 PARTIE GRATUITE \$10.

AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et et Plaisance...
 Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants....

Appelez frais virés : 684-6600
 Mme G. Bordeleau
 C.P. 126 - Aylmer, Québec.



A son dernier souper régulier, le club Richelieu de Buckingham avait le plaisir et l'honneur d'avoir comme conférencier, M. Benoit de Marjorie, le nouveau gérant général de la troupe d'expression française au Centre National des Arts à Ottawa, "Le Théâtre le Capricorne." M. DeMarjorie a expliqué ses nouvelles fonctions et les buts de cette troupe. Nous voyons ici le président du club Richelieu, M. Léo Trudel, souhaitant la bienvenue au conférencier.

Photo Studio Bastien

BINGO

DIMANCHE 9 MARS 1969
 8 HRES P.M.

SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
 OUR LADY OF VICTORY

ACCUEIL DOMREMY

MENUISERIE CHARETTE

Claude Charette, prop.

DISTRIBUTEUR DE



Fabriquants de portes roulantes, résidentielles, commerciales ou industrielles, en bois, aluminum, fibre de verre et acier.

136 CHURCHILL, TEL: 986-2411, BUCKINGHAM

Construction?

Rénovation?

Réparation?

Vérifiez nos prix!
 TOUT POUR LA
 CONSTRUCTION

Papineauville
 Lumber Co. Ltd.

Papineauville, Qué.

Tél. 427-6264

À VOTRE SERVICE
 DEPUIS 1898

BIENVENUE

AU NOUVEAU

RESTAURANT

CO-CO-RI-CO

Mme Roland (doudou)

Charlebois

Commandes pour apporter

986-5211

MASSON

Monuments de distinction de J. P. LAURIN LTD Ottawa



Votre commande pour le printemps

Voyez

votre représentant local

Antonio Charette

140 J. F. KENNEDY

BUCKINGHAM, QUE.

Tél.: 986-2555

Ce. 4-0417

Les électroniciens étaient absents

En effet, la semaine dernière, plusieurs de nos Electroniciens avaient fermé boutique durant la semaine du 17 au 21 février. Ils étaient à l'école afin de mieux servir leur clientèle. Ces types-là doivent savoir d'avance les grands pas que fait l'électronique dans le domaine des communications. Pas moins de six Electroniciens de la région ont suivi ces cours intensifs et même s'ils sont la responsabilité du Ministère de l'Éducation, les cours n'en demeurent pas moins à la charge des électroniciens qui ont dû durant la semaine dernière négliger leurs clients. Ils s'excusent de ce contre-temps, mais, ils sont confiants que nous en profiterons tous.



De gauche à droite: M. Aurèle Dusignant, professeur de Montréal, Jacques Frappier, Thurso-Edgar-Ménard, Plaisance, Lucien Ménard, Plaisance, Eugène Lamothe, Chénéville, Emmanuel D'Aoust, Masson, Aimé La Vergne, Buckingham, Electroniciens de la région présents aux cours de la semaine passée.



Classe complète d'Electroniciens qui ont suivi les cours la semaine du 17 au 21 février 1969.

Réplique de M. Jean Lesage

Dans un discours prononcé le 29 janvier aux Communes, le Ministre fédéral du Travail, M. Bryce MacKasey, a mis en demeure le Chef du Parti Libéral du Québec, M. Jean Lesage, de faire connaître ses intentions véritables touchant l'option constitutionnelle.

Le ministre fédéral du Travail se réclame d'être Québécois et prétend parler à ce titre, mais, il n'est pas très au courant de ce qui se fait et se dit chez nous. Autrement, il saurait que lors du congrès annuel du Parti Libéral du Québec, à l'automne de 1967, ce dernier a catégoriquement rejeté toute option séparatiste; M. MacKasey a la mémoire bien courte s'il ne se souvient pas que c'est justement cette prise de position nette et claire qui a provoqué le départ de M. René Lévesque. De nouveau, lors de son congrès d'octobre 68 le Parti Libéral du Québec a réitéré sa foi en un Québec fort dans un Canada renouvelé.

M. Lesage a d'ailleurs à maintes reprises depuis neuf ans affirmé et réaffirmé cette conception d'un Québec fort dans un Canada uni et doté d'une constitution renouvelée. En deux occasions très récentes, dans des discours qu'il a prononcé l'un devant le Canadian Club et l'autre au Club de Réforme de Montréal, il a soutenu une fois de plus la thèse qu'il nécessite pour le Québec de demeurer dans le Canada, mais qu'il était impérieux de réviser la constitution.

A la lumière de ce qui précède, il est bien évident que le ministre fédéral du Travail est fort mal informé lorsqu'il prétend que le Chef du Parti Libéral du Québec n'a pas choisi une option constitutionnelle nette et précise. Croire au Ca-

nada et avoir confiance en un fédéralisme capable d'évoluer, cela ne veut pas dire professer la centralisation en faveur d'un autre palier de gouvernement, ni encore moins, lui vouer une obéissance servile.

Le Chef du Parti Libéral du Québec estime que les propos du Ministre fédéral du Travail n'ont rien de constructif et qu'en définitive, ils servent très mal la cause de l'unité canadienne.

Concours d'affiches sur la protection des forêts

L'Association forestière québécoise invite tous les élèves des 8e et 9e années à participer au concours de dessin ayant pour objet LA PROTECTION DES FORETS et les BONNES MANIERES DE SE CONDUIRE EN FORET.

Le concours consiste à illustrer un message et l'affiche doit attirer l'attention du public sur l'importance des forêts en mettant l'accent sur la nécessité de la collaboration de la population pour prévenir les feux de forêt. Les campeurs, défricheurs, chasseurs, pêcheurs et villégiateurs sont responsables d'un grand nombre de conflagrations qui ruinent nos belles forêts chaque année. Les affiches illustrant des façons de se bien conduire en forêt seront également les bienvenues.

REGLEMENTS:

Utiliser un carton d'une grandeur maximum de 14" x 22"
Ne pas utiliser plus de 3 couleurs
Lettrage simple, clair et bien lisible
Toutes les affiches doivent être originales, non copiées sur d'autres
Inscrire en lettres moulées, au dos de l'affiche le nom, l'adresse et l'âge de l'élève, ainsi que le nom et l'adresse de l'école
Chaque école a le droit de présenter seulement 2 affiches
Adresser les affiches AVANT LE 1ER AVRIL 1969 A:

L'ASSOCIATION FORESTIERE QUEBECOISE
915 ouest, boulevard Saint-Cyrille-Suite 210
Québec (6e), P.Q.

L'Association ne s'engage pas à accuser réception de toutes les affiches, mais elle le fera dans la mesure du possible. Les noms des gagnants seront publiés dans les journaux. L'affiche du gagnant provincial sera exposée à Ottawa avec celles des gagnants des autres provinces; le gagnant national sera reçu à cet endroit où il rencontrera le Premier ministre du Canada et autres personnalités.

Des prix seront offerts par L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUEBEC, Ltée aux concurrents de la province de Québec: 1er \$50, - 2e: \$25, - 3e: \$15, - 4e: \$10, - 5e \$5, - Vingt-cinq volumes sur la nature seront également offerts. Si le gagnant national est de la province de Québec, il se méritera en plus un voyage à Ottawa, toutes dépenses payées, et un prix en argent.

Des écoles polyvalentes à l'américaine

Prenant la parole à Hull récemment, le Père Jean Genest, Jésuite, déclarait que nos écoles polyvalentes au Québec ont été copiées sur le système éducatif américain.

Le Père Genest qui est directeur de la revue "Collège et famille" a donné une conférence dont le but était de démontrer les avantages et les désavantages des écoles polyvalentes au Québec.

Le conférencier a déclaré que les contribuables du Québec ont dû payer quelque 48 millions de dollars pour le transport des écoliers, en 1968, aux "CEGEP" ou aux écoles polyvalentes. Ces 48 millions de dollars n'ont pas servi à l'éducation des étudiants, mais seulement à leur transport. Avec cette petite fortune, on aurait construit au moins 24 écoles de deux millions de dollars chacune, auxquelles les élèves auraient pu avoir accès plus facilement.

Système typiquement américain

Les écoles polyvalentes du Québec ont été copiées sur le système éducatif des E.-U. On réunit sous un même toit, tous les genres d'études secondaires. C'est l'école qui veut donner tout, à tous. Les étudiants qui graduent d'une polyvalente peuvent se diriger n'importe où. Que ce soit sur le marché du travail, ou dans les multiples facultés universitaires.

Maintenant avec l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, on rend l'école secondaire forcément obligatoire. Mais où diriger tous ces gradués? Certains deviendront inévitablement des chômeurs professionnels, car, tous le savent, la technologie change avec les années. Celui qui apprend l'électronique aujourd'hui, sera peut-être mis au rancard dans une dizaine d'années, parce que de nouvelles méthodes, plus rapides et moins coûteuses l'auront supplanté.

Aspect universel

L'un des bons aspects des écoles polyvalentes, l'universalité. Comme nous sommes pré-

sentement aux prises avec deux problèmes majeurs, le racisme et les relations patrons et employés-syndiqués, la polyvalente peut atténuer les divergences; tous les étudiants, peu importe la couleur de leur peau, leur religion, qu'ils soient issus de familles riches ou pauvres, sont admis dans les polyvalentes, pour y poursuivre leurs études. Selon le distingué conférencier, "l'école doit devenir le berceau de la société de demain". Quelques polyvalentes du Québec devraient être citées en exemple, pour démontrer aux parents ce qui s'y passe.

Le Père Genest a, au cours de sa conférence, loué le rapport Parent, en ce qui a trait aux relations humaines. La polyvalente est un des meilleurs endroits où les étudiants peuvent avoir des échanges d'idées avec leurs professeurs, à condition que le nombre d'élèves ne soit pas trop élevé, par rapport avec le nombre de professeurs.

Malheureusement, nos polyvalentes sont trop grosses précisément pour que les élèves puissent avoir des contacts culturels avec leurs professeurs.

Les écoles confessionnelles

L'un des dangers des polyvalentes, selon le conférencier, est la disparition de l'enseignement de la religion catholique dans nos écoles. Etant donné le nombre toujours croissant d'immigrants, qui pratiquent différentes religions, lorsqu'ils ne pratiquent pas "tout court", il y aura certainement des conflits qui mèneront probablement à la disparition de l'enseignement religieux dans les polyvalentes.

Avant de terminer son exposé, le Père Genest a souligné qu'aux Etats-Unis, les écoles polyvalentes deviennent de plus en plus neutres. "Bien des gens ne croient pas en Dieu, et ne veulent pas que leurs enfants reçoivent une éducation religieuse."

Si les polyvalentes deviennent neutres au Québec, nos enfants apprendront la religion à la maison, ou bien ils ne l'apprendront pas du tout. A nous de choisir, dès maintenant.

Pensez à votre abonnement

Ministère du Revenu

Bureaux temporaires de renseignements.

Le ministère du revenu mettra, cette année encore, des bureaux temporaires de renseignements à la disposition des contribuables durant la période de pointe de préparation des déclarations d'impôt. Le ministre du Revenu du Québec, M. Raymond Johnston, annonce que de tels bureaux seront ouverts à compter du 4 mars jusqu'au 30 avril inclusivement, à Hull, Rouyn, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Rimouski.

A Hull, ce bureau sera situé au bureau régional de la Régie des rentes, 191, rue Principale. Les contribuables pourront y rencontrer les représentants du ministère du Revenu du lundi au vendredi inclusivement, de 9 heures à 19 heures. Ils pourront aussi communiquer avec eux par téléphone en signalant 771-0415.

C'est la troisième année consecutive que le ministère du Revenu ouvre des bureaux tem-

poraires de renseignements. Puis en 1967, cette initiative a été vivement appréciée des contribuables. Ceux-ci y ont trouvé un moyen de mieux se renseigner et d'éprouver ainsi de mois de difficultés à remplir leur déclaration de revenu. L'an dernier, les représentants du ministère affectés à ces bureaux temporaires ont répondu à près de 15,000 demandes de renseignements concernant l'impôt sur le revenu et les contributions au Régime de rentes. Cette année, il est à prévoir que le nombre des demandes sera plus élevé parce que les bureaux temporaires sont mieux connus et que les contribuables recourent davantage aux services d'aide qui leur sont offerts.

Cette formule des bureaux temporaires de renseignements s'inscrit dans le cadre de l'effort entrepris par le ministère du Revenu depuis trois ans pour renseigner davantage les contribuables sur leurs obligations et leurs droits en matière d'impôt et de taxes.